


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



UNESSA



Avant-propos	p 6
UNESSA	p 8
Le Conseil d'administration	p 9
Chiffres sectoriels	p 11
Accueil de la petite enfance & Promotion de la santé à l'école	p 12
Aide à la jeunesse	p 13
Hôpitaux généraux	p 14
Insertion socio-professionnelle & Économie sociale	p 15
Personnes âgées	p 16
Personnes en situation de handicap	p 17
Santé mentale	p 18
Infos 2020	p 21
Un an de vie commune	p 22
Accueil de la petite enfance & Promotion de la santé à l'école	p 24
Aide à la jeunesse	p 26
Hôpitaux généraux	p 28
Insertion socio-professionnelle & Économie sociale	p 30
Personnes âgées	p 31
Personnes en situation de handicap	p 34
Santé mentale	p 35
Service IDC	p 37
Service informatique et BI	p 39
Service juridique	p 40
Service économique	p 41
Service infrastructure, logistique et SIPP	p 42
Service éthique et société	p 43

Sommaire

2020, ANNÉE COVID

Jamais dans l'histoire humaine, un événement n'aura eu un impact aussi global que la pandémie de Coronavirus débutée en 2020. Cet organisme microscopique nous a porté un magistral coup de massue mondial. Il a fait et fait encore des ravages, frappant tant les individus que nous sommes, que des communautés et des sociétés entières.

La crise sanitaire qui en découle nous marquera durablement et laissera des traces sur le fonctionnement de nos sociétés, de nos organisations et dans notre psyché. Résilience, (non-) essentiel, confinement, (Corona)virus, distanciation, (a)symptomatique... autant de mots qui désormais ont acquis une nouvelle connotation dans notre inconscient collectif, comme autant de futures piqûres de rappel de ce que fut 2020.

Pour UNESSA, l'année dernière avait pourtant bien commencé, au rythme de l'élargissement de notre fédération et de ce qui devait être des mois enthousiasmants d'apprentissages et de nouveaux défis. La crise Covid a bouleversé nos plans.

Après les premiers commentaires rassurants qualifiant la Covid-19 de « simple grippe », les témoignages glaçants venus d'Italie, les avis des experts et les signaux d'alerte de nos affiliés nous ont très rapidement fait craindre une crise sanitaire majeure dans notre pays. Nos craintes se sont malheureusement révélées exactes alors que les autorités politiques et administratives, à tous niveaux, ont rapidement été dépassées par l'ampleur inattendue et subite de la première vague de contamination. Tout y a manqué : l'anticipation d'un tel événement, la rapidité de réaction, la coordination entre les niveaux de pouvoir, la communication et la concertation avec les secteurs... Passé ce premier KO, les autorités ont toutefois repris progressivement le dessus. Mais (trop ?) lentement et non sans éviter des drames.

Très rapidement pourtant, UNESSA et les autres fédérations représentant les hôpitaux de notre pays ont lancé l'alerte auprès des autorités. L'afflux de patients Covid a poussé les institutions hospitalières dans leurs derniers retranchements. Une situation aggravée par un manque criant de matériel de soins (respirateurs...) et de protections individuelles (masques chirurgicaux et FFP2, tabliers...). Dans une certaine mesure, le système D et la créativité ont pallié les déficiences d'approvisionnement, mais pas toujours. Nous avons ainsi organisé une collecte de matériel médical, distribué ensuite aux institutions les plus démunies.

Malgré ces efforts, des unités de soins intensifs surchargées ont été à deux doigts de devoir « choisir » parmi leurs patients lesquels recevraient des soins contre la Covid-19, faute de matériel et de lits disponibles. Quant au personnel de nos hôpitaux, la première vague l'a mis à genoux alors qu'une deuxième et une troisième vagues surviendraient.

Mais alors que la priorité politique se concentrait sur le maintien de nos capacités hospitalières, une catastrophe (annoncée ?) se préparait au sein des institutions de résidence pour nos aînés (MR(S)), avait averti UNESSA, parlant de « bombe sanitaire à retardement ». Le manque de matériel de protection individuelle, le manque de dépistage mais aussi, le manque de préparation et de moyens humains pour faire face à la pandémie ont laissé un boulevard à la Covid-19, causant les ravages que l'on sait parmi nos aînés.

Il va sans dire qu'outre ces deux secteurs emblématiques de la première vague, tous nos affiliés quel que soit leur secteur d'activité ont souffert et souffrent encore des effets de la pandémie. Que ce soit d'un point de vue sanitaire ou exposés aux conséquences directes, humaines et financières notamment, de la crise, tous ont travaillé dans l'inquiétude, le stress et la tension permanente. Mais tous ont fait preuve de détermination dans l'accomplissement de leurs missions.

C'est notamment le cas dans les crèches et le secteur de l'Enfance en général. Malmenées financièrement lors du confinement général de la première vague, avec un personnel inquiet pour sa santé et celle des bout'choux qui leur ont été confiés, les crèches ont connu des heures sombres, tout en poursuivant malgré tout l'accueil des tous petits. En 2020, UNESSA est déjà largement intervenue pour les soutenir et les sortir de l'ornière. Mais force est de constater qu'au moment de rédiger ces lignes, leurs autorités de tutelles n'ont vraisemblablement pas encore saisi la mesure du désarroi des acteurs de terrain du secteur.

L'arrivée de l'été 2020 a rimé avec une baisse des contaminations. Le retour des beaux jours a consacré le retour d'un certain courant d'optimisme, avec la fin du confinement. Hélas ! La fin de l'été a vu la propagation de la Covid-19 repartir à la hausse.

Bis repetita ? Oui et non. Fort de l'expérience de la première vague, des mesures adéquates ont été prises dans les MR(S) pour protéger nos aînés. Mais la situation a de nouveau été critique au sein de nos hôpitaux, une nouvelle fois au bord de la saturation avec un personnel largement au bout du rouleau. UNESSA est d'ailleurs montée au créneau pour réclamer un nouveau renforcement des mesures de confinement pour alléger au mieux la pression sur le secteur hospitalier.

Lors de cette deuxième vague, c'est évidemment l'ensemble de nos secteurs qui a été remis sous pression. Et tout comme lors de la première vague, les équipes d'UNESSA ont largement consacré leur énergie à répondre à leurs questionnements, leurs attentes et leurs craintes. Vous le découvrirez plus en détails dans les pages de ce rapport d'activité, nos équipes sont intervenues à tous les niveaux (sanitaire, organisationnel, financier, politique...), pour faire bouger les lignes, obtenir des informations claires, remonter les préoccupations du terrain vers les autorités et obtenir des décisions en faveur de nos affiliés. À l'heure de la rédaction de ces lignes, nous vivons la fin d'une troisième vague de contamination. À la différence des deux premières, notre horizon se débouche quelque peu grâce aux campagnes de vaccination en cours qui constituent le meilleur moyen, selon nous, de revenir le plus rapidement possible à une vie normale.

Le point commun entre ces trois vagues restera la volonté inébranlable de tous les acteurs de terrain au sein de nos secteurs, de poursuivre leurs missions d'accueil, d'accompagnement d'aide et de soins aux personnes. En première ligne auprès de patients, d'enfants, de résidents, de bénéficiaires ou en support de ces activités, les informations qui nous sont revenues vont toutes dans le même sens. Toutes et tous ont continué à se mobiliser sans relâche, parfois à la limite de leur résistance. Merci à vous. Merci pour votre engagement, votre dévouement et pour votre humanité.

Si la Covid-19 a bouleversé 2020, la pandémie ne nous aura pas complètement bloqué dans notre volonté d'intégration de notre nouvelle fédération. Vous le découvrirez également dans les pages qui suivent, élargissement aidant, nous avons aussi travaillé sur notre structure, nos processus et la transversalité entre nos secteurs. L'objectif de ce travail étant de rencontrer au mieux les attentes de nos 1.000 affiliés et de leurs 60.000 collaborateurs.

Pour affronter cette année Covid, UNESSA a pu compter sur un staff à la hauteur des défis qui se sont dressés sur sa route. Vous avez toutes et tous donné le meilleur de vous-même au cours de ces 12 mois et continuez encore aujourd'hui, alors que le Coronavirus ne nous a pas encore quittés. À vous aussi, chères et chers collègues, merci pour votre engagement et votre dévouement.

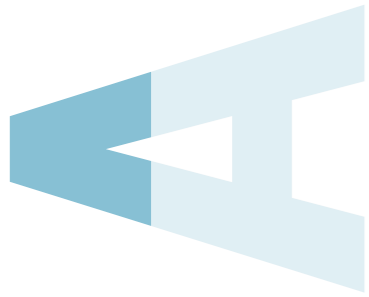
Nous profiterons de ces dernières lignes pour remercier nos administrateurs et tous nos affiliés présents au sein de nos organes. Merci pour votre implication. Enfin, nous remercions l'ensemble de nos membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Nous travaillons avec vous, pour vous.

Bonne lecture !

Stephan Mercier,
Président du conseil d'administration

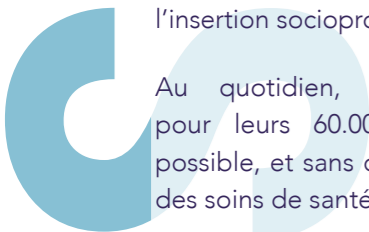
Christophe Happe,
Directeur général





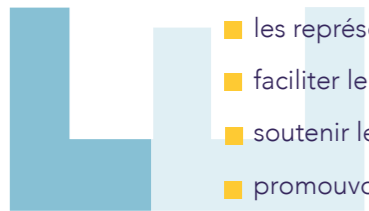
UNESSA fédère plus de 1.000 services actifs dans l'accueil, l'accompagnement, l'aide et les soins aux personnes du secteur associatif privé, à Bruxelles et en Wallonie.

La fédération est en première ligne pour représenter et défendre les intérêts d'hôpitaux, de MR(S), d'institutions de santé mentale, d'initiatives d'accueil pour personnes en situation de handicap, des milieux d'accueil de la petite enfance, des services de promotion de la santé à l'école, de plannings familiaux, des structures d'aide à la jeunesse, d'initiatives d'aide à l'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale...



Au quotidien, les équipes d'UNESSA s'engagent pour l'avenir de ses affiliés, pour leurs 60.000 collaborateurs et, avant tout, pour garantir l'accès le plus large possible, et sans condition, de la population à de l'accueil, de l'accompagnement, de l'aide et des soins de santé de haute qualité.

En soutenant et défendant la créativité du secteur associatif privé, UNESSA assure quatre missions pour ses affiliés :

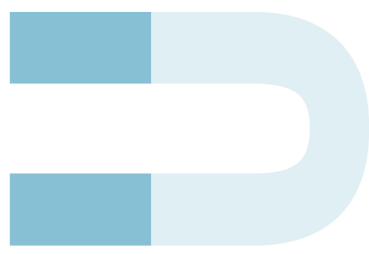


- les représenter, défendre leurs intérêts et ceux de leurs secteurs ;
- faciliter leur travail ;
- soutenir le développement des bonnes pratiques professionnelles au sein du réseau ;
- promouvoir l'innovation sociale, technologique et organisationnelle.

Grâce à son réseau, aux compétences et au savoir-faire de ses équipes, UNESSA occupe une position unique pour renforcer et soutenir l'action de ses affiliés.



Plus d'informations sur www.unessa.be



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020, le conseil d'administration d'UNESSA comptait 26 membres. Tous les secteurs de la fédération y sont représentés. Cette composition résulte d'élections tenues en 2019.

PRÉSIDENTE

Stéphan Mercier

VICE-PRÉSIDENTE

Sébastien Marcq

ADMINISTRATEURS

Philippe Brach

Sylvie Brichard

Julien Bunckens

François Burhin

Bernard Dachy

Elisabeth Degryse

Didier Delval

Paul d'Otreppe

Frédéric Etienne

François Gomez

Pascal Graux

Pascal Henry

Alain Javaux

René Jost

Sabine Lejeune

Benoît Libert

Dominique Masquelier

Eric Meurey

Francis Pitz

Philippe Renard

Gauthier Saelens

Giorgio Tesolin

Maurice Vandervelden

Pierre Veys

Pôle hospitalier Jolimont

Accueil & Solidarité

Résidence Bon Air

Clinique Notre-Dame de Grâce

Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile

Centre Hospitalier EpiCURA

Association Chrétienne des Institutions sociales et de santé

Alliance nationale des Mutualités chrétiennes

Centre Hospitalier de Wallonie picarde

Clinique Saint-Luc Bouge

Alliance nationale des Mutualités chrétiennes

Maison Marie Immaculée

Centres hospitaliers Jolimont (Jolimont-Lobbes)

Henallux

Clinique Saint-Joseph

St.-Nikolaus Hospital

Arc Services

CHU UCL Namur

Atelier de formation par le travail - Boulot

Résidence Saint-Thomas de Villeneuve

Centre Neuropsychiatrique Saint-Martin

Carrefour J

Grand Hôpital de Charleroi

Diocèse de Tournai

Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens

Les Projets Monfort

Directeur général

Directeur général

Directeur coordinateur

Directrice générale

Directeur général

Directeur général

Directeur général

Vice-Présidente

Directeur général

Directeur général

Directeur entrepreneuriat social MCFG

Directeur général

Directeur général

Chargé de missions

Directeur général

Directeur

Directrice

Directeur général

Directeur

Directeur

Administrateur-délégué

Directeur

Directeur général

Vicaire épiscopal

Directeur général

Directeur



Bénéficiaires

Structures

Places

Services

ETP

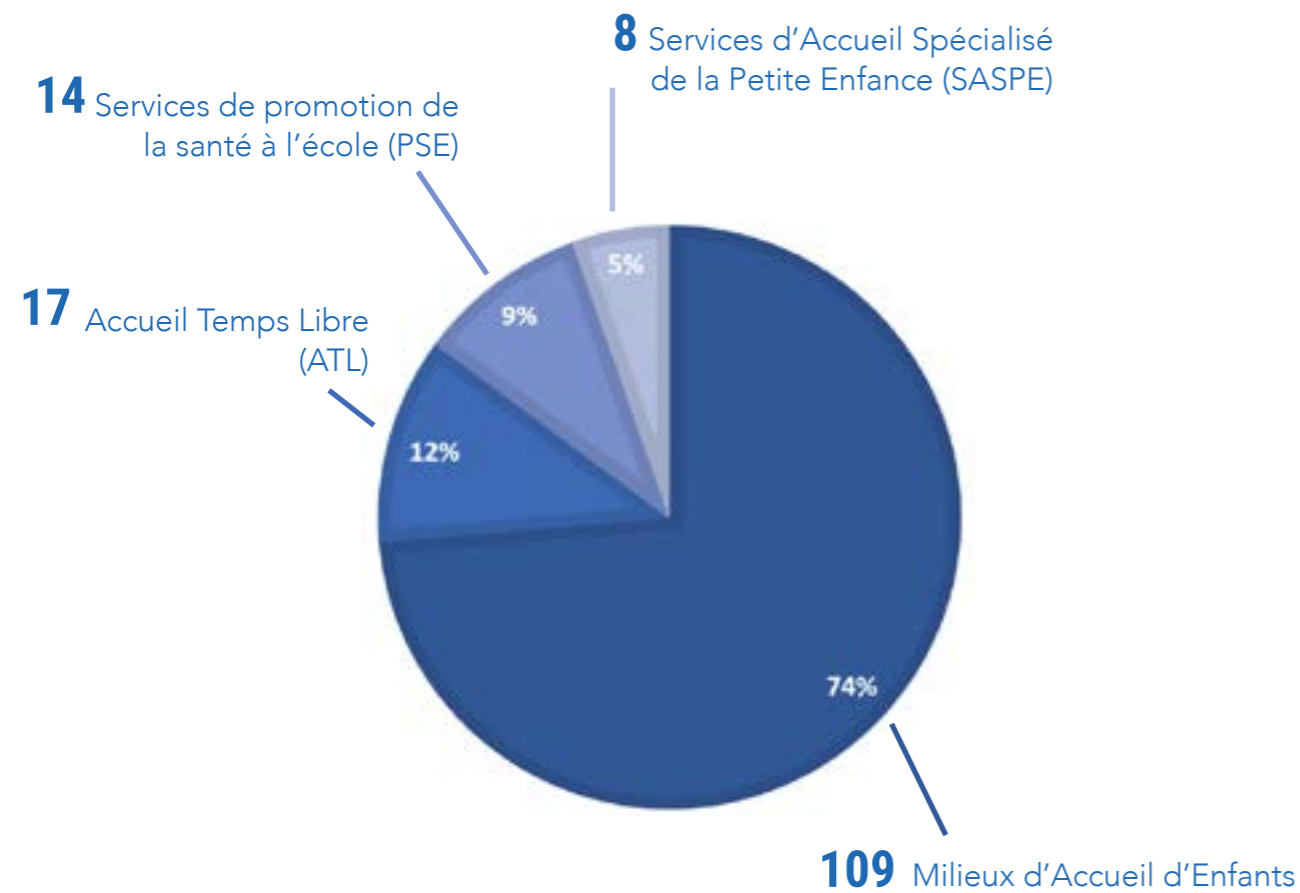
Résidents

Travailleurs

Lits

Chiffres

ACCUEIL DE L'ENFANCE & PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE



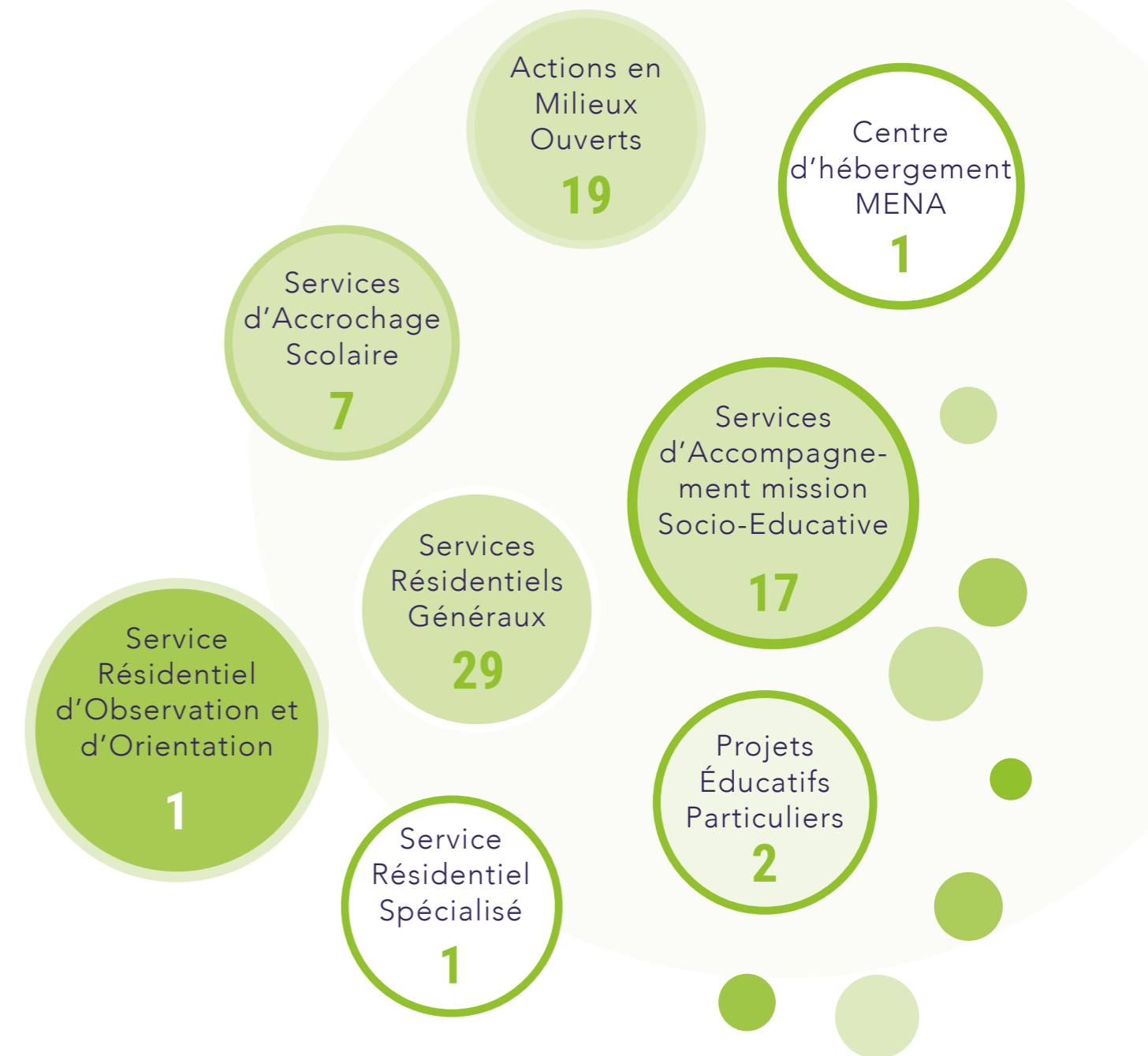
Le secteur compte :

2.000 travailleurs

1.500 équivalents temps plein (ETP)

402.150 enfants/jeunes bénéficiaires

AIDE À LA JEUNESSE

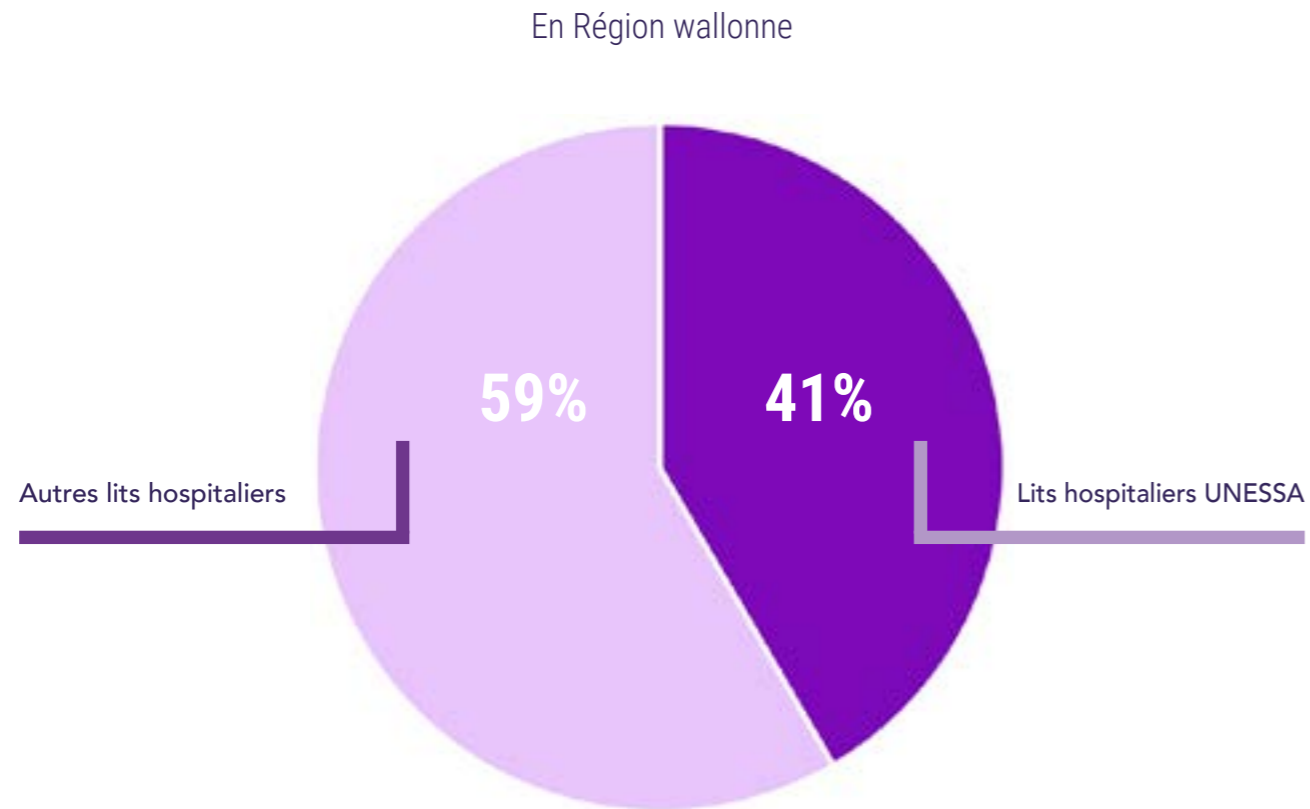


Le secteur compte :

1.388 travailleurs

1.082 équivalents temps plein (ETP)

HÔPITAUX GÉNÉRAUX



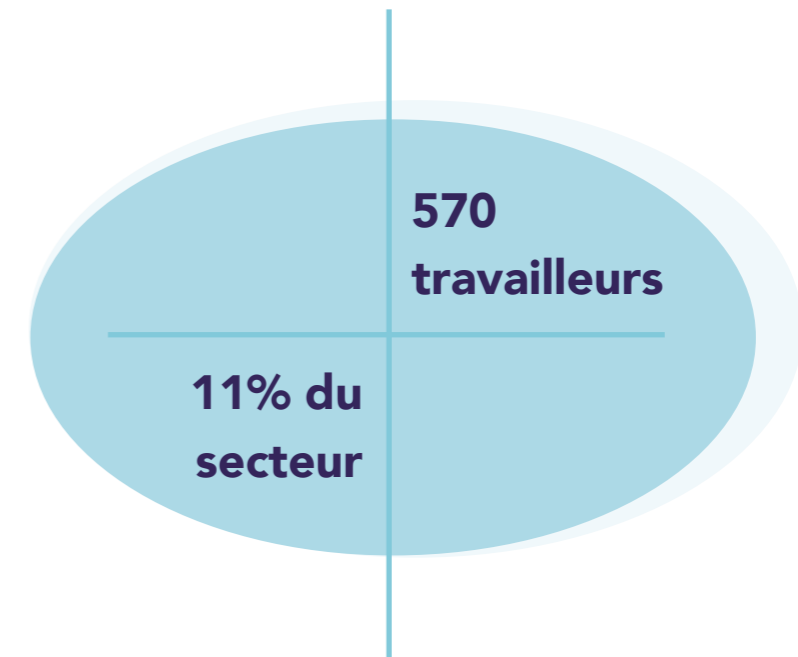
Nos affiliés du secteur hospitalier sont répartis sur 56 sites et comptent :

6.752 lits agréés sur un total de 16.505 en Région wallonne

Ces 6.752 lits se répartissent en :

- 85%** de lits aigus
- 8%** de lits de revalidation
- 7%** de lits psychiatriques

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE & ÉCONOMIE SOCIALE



Bruxelles

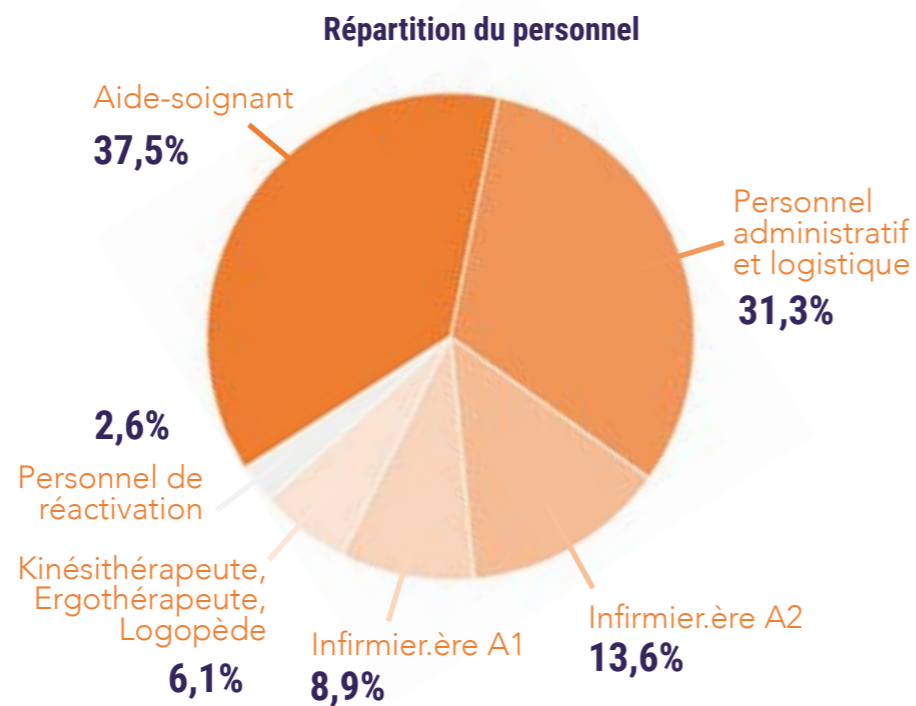
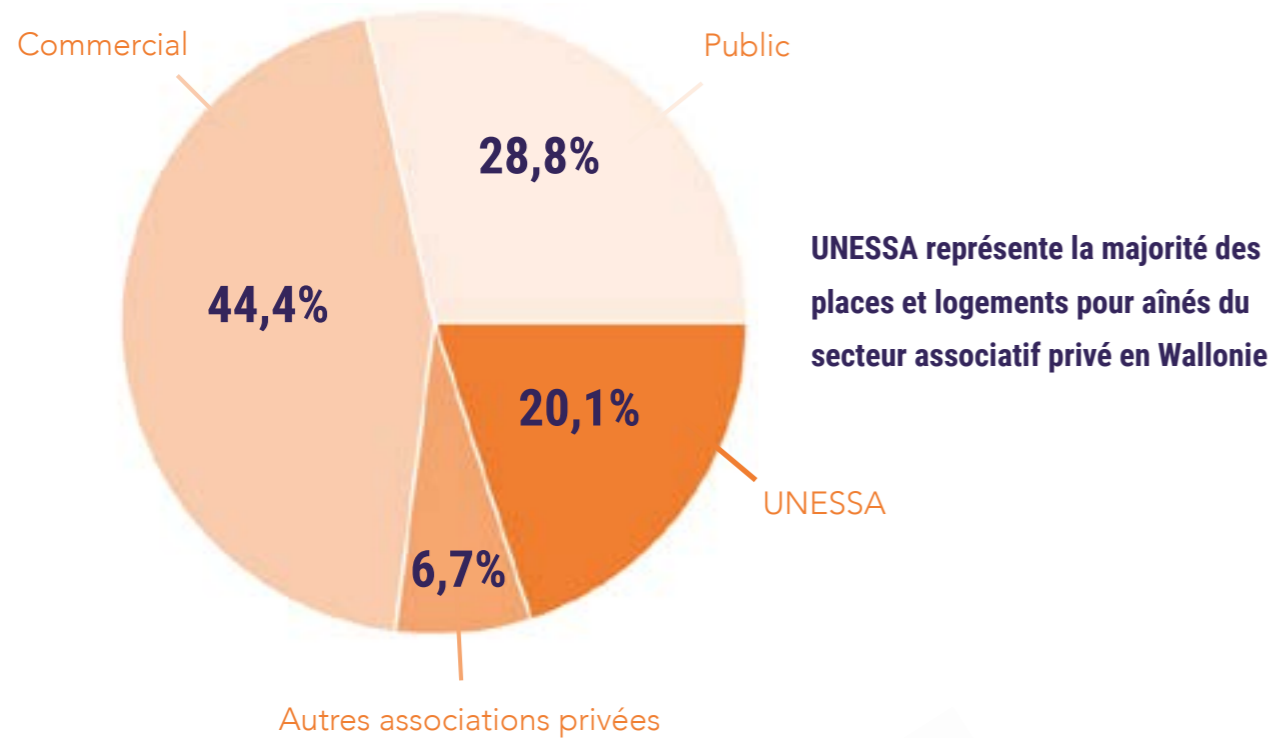
- Ateliers de formation par le travail **4**
- Organismes d'insertion socioprofessionnelle **2**
- Économie sociale **7**

Wallonie

- 12** Entreprises de formation par le travail (EFT)
- 6** Démarche de formation et d'insertion (Défi)
- 1** Plan mobilisateur TIC (PMTIC)
- 1** Structure d'accompagnement à l'autoCréation d'emploi (SAACE)



PERSONNES ÂGÉES

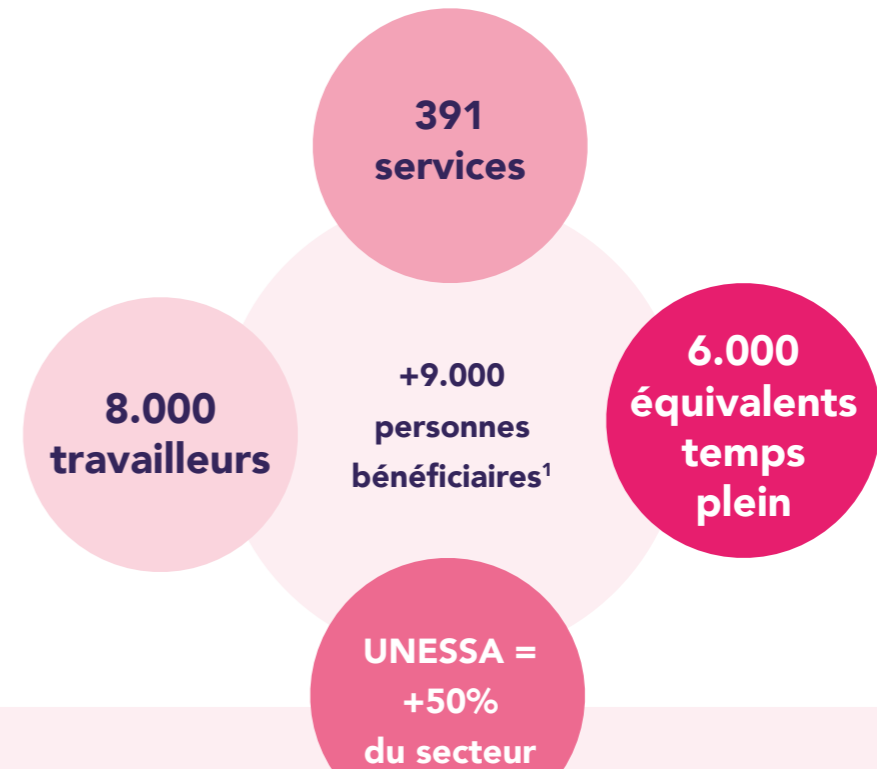


Le secteur compte :

11.358 places et logements agréés

5.262 équivalents temps plein (ETP)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

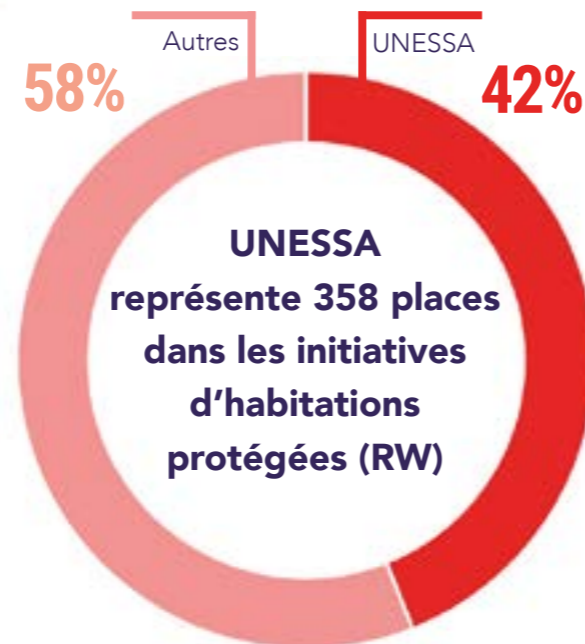
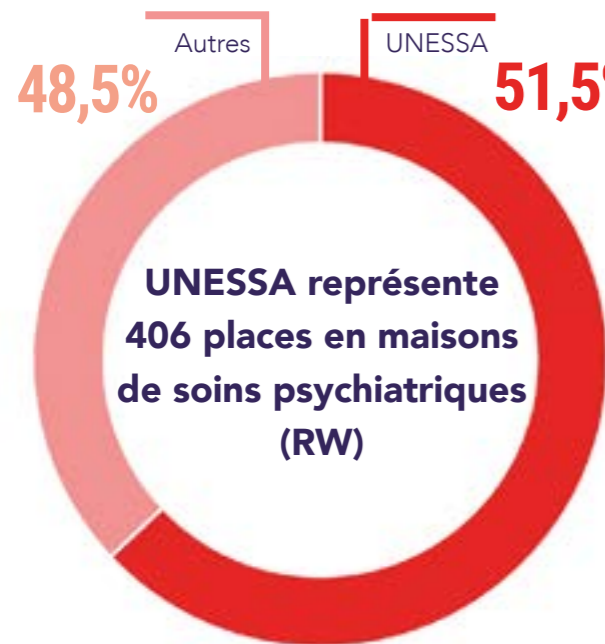
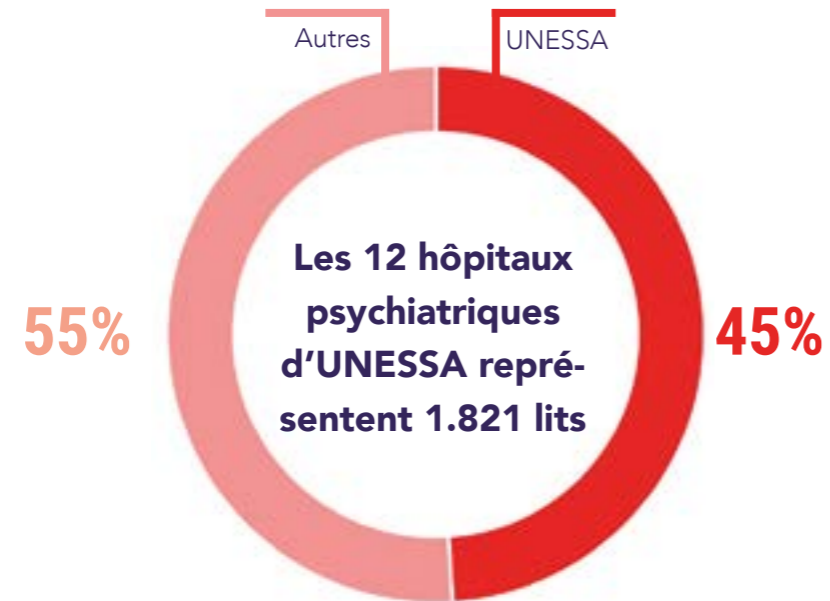


	Wallonie 313	Bruxelles 78
Services d'aide précoce	3	3 Centres de jour pour enfants scolarisés (COCOF)
Services d'aide spécialisés pour jeunes	9	3 Centres de jour pour enfants non scolarisés (COCOF)
Services d'aide de type familial	3	6 Centres d'hébergement pour enfants (COCOF)
Services d'aide à l'intégration	13	18 Centres de jour pour adultes (COCOF)
Services résidentiels pour jeunes	13	21 Centres d'hébergement pour adultes (COCOF)
Services d'accompagnement	25	2 Maisons de répit (INAMI)
Services d'aide à la vie journalière	9	25 Services d'accompagnement (COCOF)
Services résidentiels pour adultes	55	
Services d'accueil de jour pour adultes	51	
Services de logement supervisés	35	
Services résidentiels de nuit pour adultes	17	
Services agréés et partiellement subventionnés	24	
Services d'accueil financés par une autorité étrangère	14	
Services "répit"	4	
Services initiatives spécifiques ²	17	
Logement encadré novateur	7	
Services autorisés à prendre en charge des personnes handicapées sans intervention de l'AVIQ	14	

¹ - Pour le résidentiel et l'accueil de jour en Région wallonne et 2.000 dossiers dans les services du milieu ouvert en RW
² - Les Initiatives spécifiques, sont des projets en attente d'être intégrés dans l'arrêté « Accompagnement » et sont, pour la majorité, portés par des services déjà existants sauf 1



SANTÉ MENTALE



En Wallonie UNESSA représente :
des hôpitaux psychiatriques, des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitations protégées.

Nos 12 hôpitaux psychiatriques comptent :

1.821 lits agréés

2.350 équivalents temps plein

Treize structures non marchandes (Fédération de l'aide et des soins à domicile, mutualités, Fédération des centres de planning et de consultations...), sont également affiliées à UNESSA. Leurs activités diversifiées ne permettent toutefois pas de les associer à l'un de nos sept principaux secteurs.

Vous retrouverez la liste de nos membres sur notre site internet dans notre rubrique [Affiliés-Institutions](#).





Infos 2020

UN AN DE VIE COMMUNE

On retiendra de 2020 que ce fut l'année Covid-19 dans notre pays. Cette année revêt toutefois une signification supplémentaire pour tous les collaborateurs d'UNESSA.

Conseils et relations politiques

Nouveau venu aux côtés du service RH, le service « Conseils et relations politiques » a vu le jour. Les relations avec le monde politique jouent un rôle primordial dans l'action de la fédération. En créant ce service, UNESSA souhaite mieux structurer et les coordonner de façon optimale entre ses différents secteurs.

Une note de position anticipant une future septième réforme de l'État constitue une des premières réalisations du service en 2020. Le point de départ de ce travail de positionnement remonte à des déclarations émanant du Nord du pays plaçant pour une encore plus grande régionalisation des compétences de santé.

Le document en lui-même mène une réflexion sur le long terme (deux à trois ans) et se penche sans tabou sur le futur de la politique de santé dans notre pays. On y aborde autant des questions de refédéralisation de certaines matières qu'une réflexion sur l'organisation intra régionale et communautaire de la santé, la coordination entre les différents niveaux de pouvoir...

Impliqué en outre dans de nombreuses prises de contacts politiques dans différentes matières touchant à l'ensemble de nos secteurs (la crise Covid notamment), le service Conseils et relations politiques devrait atteindre son développement complet au cours de cette année.

Au premier janvier 2020, l'intégration de la FIMS, de la FISSAAJ, de la FIAS-ACFI et d'UNESSA devenait officielle et prenait effet. En interne, UNESSA a vu son staff doubler et ses activités s'organiser sur trois sites (Erpent et deux à Bruxelles). Le 31 décembre dernier a donc marqué nos 12 premiers mois de vie commune.

Évidemment, la Covid-19 a bouleversé le déroulé de l'intégration des équipes et des activités tel qu'envisagé initialement. L'aspect multisites de la fédération avait déjà ouvert les portes à une réflexion sur la distanciation physique et la collaboration à distance, fort heureusement. Cet état de préparation a permis à UNESSA de faire face aux impératifs de télétravail imposés par la crise sanitaire que nous connaissons toujours au moment de rédiger ces lignes.

Un bon début

2020 avait pourtant bien commencé. Les perspectives offertes par l'élargissement de la fédération étaient prometteuses. Un premier team building a même pu se tenir en tout début d'année. L'occasion pour les uns et les autres de rencontrer les nouveaux collègues, de nouer les premiers liens et d'appréhender le périmètre élargi d'UNESSA à travers ses nouveaux secteurs. L'occasion aussi de présenter les prémices de l'orientation future de la fédération. UNESSA se mettait en ordre de marche pour s'inscrire dans une démarche stratégique collaborative.

Très vite cependant, la pandémie nous a rattrapé, avec les conséquences que l'on sait.

Chantier en cours

Incontestablement, la Covid-19 est restée la priorité de tout le staff UNESSA au cours des mois suivants. L'intégration de la fédération a toutefois poursuivi son chemin : la transversalité entre secteurs est devenue une base de fonctionnement (notamment grâce à un comité intersectoriel), la mise en place d'un Collège de direction (direction générale et directeurs généraux adjoints), la mise en place d'un Comité de gestion (Collège de direction augmenté de la présidence et de la vice-présidence de la fédération), le travail sur l'élaboration d'un nouveau règlement de travail, la mise en place de tableaux de bord (ressources humaines, financier...), les comptabilités des différentes entités ont été consolidées avec un seul responsable administratif et financier, les locaux d'Erpent ont été réorganisés, décision a été prise de rassembler les deux sites bruxellois en un seul sur le site de Boondael... Les projets lancés ont été nombreux.

Nouveau service RH

Ainsi, en matière de ressources humaines, un véritable service RH fort de trois personnes a vu le jour. Ses premières actions se sont concrétisées par le recrutement de nouveaux collaborateurs pour UNESSA l'an dernier, la clarification, la « transversalisation » et la centralisation des processus administratifs, mais aussi, par la gestion des salaires, l'organisation des premiers entretiens de fonctionnement et l'élaboration des plans d'accueil des nouveaux collaborateurs. Un « GT pilotage RH » a en outre été mis sur pied pour la gestion des dossiers, les prises de décisions et l'opérationnalisation de celles-ci. Sans oublier que le service RH a été la cheville ouvrière de l'uniformisation du règlement de travail de même que du premier team building d'UNESSA.

Ce nouveau périmètre, cette réorganisation interne ont mené à la définition d'un nouvel organigramme de la fédération, rendu public en septembre dernier (ci-dessous).

Plan stratégique 2025

Dans le même temps, la réflexion stratégique autour du futur d'UNESSA, de sa vision pour les années à venir s'est poursuivie. En vue : la mise en place d'un plan stratégique courant jusqu'en 2025. Dans une logique de développement collaboratif, les différents responsables de services et le Comité de direction se sont réunis virtuellement pendant une journée début novembre 2020.

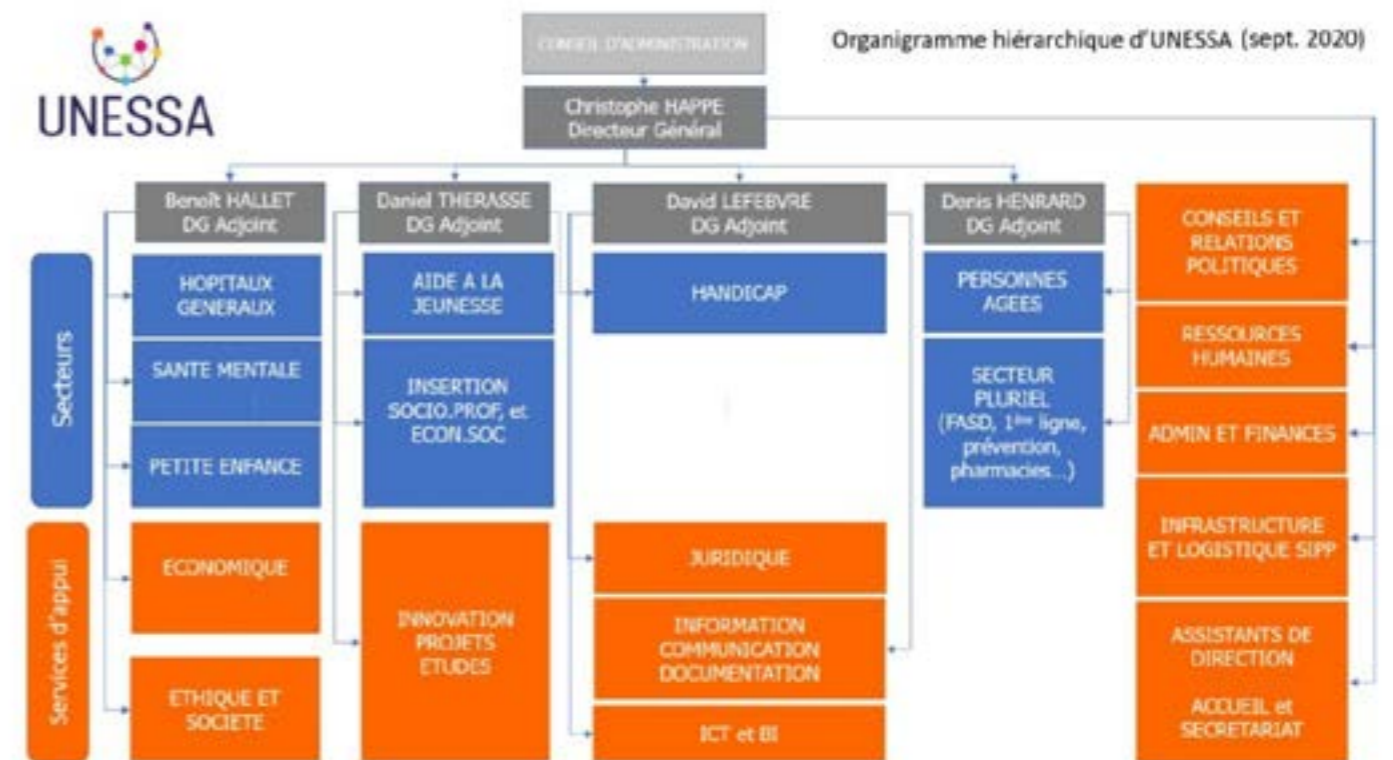
L'objectif de cette « mise au vert par écrans interposés » était triple : mettre à plat les compétences réunies au sein d'UNESSA, réaliser une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) de la fédération et dégager des éléments de visions (prémices d'une orientation stratégique), relatifs à l'avenir de la fédération.

Fin novembre, ce travail a été repris en Comité de gestion. L'analyse SWOT y a été approfondie et les éléments de vision affinés.

Le travail s'est poursuivi cette année (2021) avec, notamment, la confrontation de notre vision interne à la perception d'UNESSA par des stakeholders externes. La direction générale de la fédération a, pour ce faire, rencontré des mutualités, des représentants des autorités fédérales et régionales, l'INAMI, l'Absym, d'autres fédérations sectorielles... L'occasion aussi de partager des vues sur l'environnement professionnel d'UNESSA, l'évolution politique, la septième ré-

forme de l'État... Au total, plus de 20 rencontres ont eu lieu.

Actuellement, le parcours de ce plan stratégique se poursuit. Il devrait atterrir avant la fin de l'année en cours. Son aboutissement sera relaté dans la prochaine édition du rapport d'activités d'UNESSA.



Accueil de la petite enfance et Promotion de la santé à l'école

ENTRE URGENCE SANITAIRE ET QUOTIDIEN

Le confinement national lié à la pandémie de Covid-19, décrété à partir du 13 mars 2020, a bousculé le programme de travail initialement prévu par l'équipe de l'Accueil de la petite enfance et de la Promotion de la santé à l'école. La gestion de la crise sanitaire est devenue l'urgence.



L'équipe a donc réagi rapidement. Un accompagnement au quotidien des affiliés s'est mis en place. Chaque matin pendant les premières semaines, une réunion d'équipe a permis de gérer efficacement les questions, les demandes, les urgences et d'aider les affiliés à faire face à la situation.

La collaboration avec l'ONE et le cabinet de la ministre de tutelle du secteur, d'autant plus essentielle en cette période de crise, n'a pas démarré de manière optimale : informations tardives, parfois incomplètes voire incohérentes, manque de réactivité... Grâce aux interpellations quotidiennes de l'équipe, à plusieurs actions de communication vers les médias, cette collaboration s'est intensifiée au fil des semaines. Elle a permis d'aider le terrain concrètement mais également de faire remonter des informations précieuses vers les autorités. Les communications se sont peu à peu accélérées et la participation active aux réunions de travail avec les sept autres coordinations subventionnées par l'ONE a permis d'avancer de manière de plus en plus structurée.

Grâce à de nouveaux outils (CRM, Sharepoint, vidéo-conférences...), mais également via des moyens plus traditionnels (mails et téléphones), le contact avec les affiliés est resté quotidien. Chaque information de l'ONE, du cabinet de tutelle et de toute autre institution a fait l'objet d'une écho détaillé aux affiliés. À titre d'exemples, citons la FAQ réalisée à l'issue des réunions des instances

internes des milieux d'accueil d'enfants (MAE) de septembre 2020, les notes d'informations relatives aux évolutions de la réforme des MAE (tableaux récapitulatifs, modifications de textes législatifs...), ou encore les communications vers les opérateurs de l'accueil temps libre (ATL) et vers les services d'accueil spécialisés de la petite enfance (SASPE).

Gestion de l'information

En matière d'information, l'intégration au sein d'UNESSA a permis de bénéficier de l'aide du service IDC (Information, documentation et communication) : veille du Moniteur, gestion des bases de données, site internet... et d'assurer une information actualisée et de qualité à nos affiliés. Une page Accueil de la petite enfance et Promotion de la santé à l'école a d'ailleurs été créée courant 2020 sur la partie privée du site internet d'UNESSA pour permettre aux affiliés d'y retrouver toute l'information concernant le secteur.

Réorganisation

La Covid-19 a certainement mobilisé les énergies de notre secteur Accueil de la petite enfance et Promotion de la santé à l'école. L'équipe a dû, dans le même temps, faire face à d'autres défis.

Il en va ainsi de la transition et de la réorganisation du secteur (en ce compris la reprise et la gestion des mandats externes), suite au départ de la précédente coordinatrice du secteur, et au recrutement de nouvelles collègues au sein de l'équipe.

Parmi les dossiers sur la table de l'équipe en 2020, citons encore le suivi, dans l'urgence, d'IMS+, le logiciel mis à disposition des services de promotion de la santé à l'école (PSE) et l'appropriation des enjeux et des objectifs, via un approfondissement des connaissances du secteur et un ancrage avec le terrain.

Au quotidien, le travail réalisé par l'équipe Accueil de la petite enfance et Promotion de la santé à l'école pour ses affiliés a notamment intégré :

- l'organisation, avec les services d'appui internes participant en fonction de l'ordre du jour, de réunions périodiques avec les membres : comités de section mensuels (MAE et PSE), comités de coordination (MAE), groupes de travail (SASPE et ATL), conseils sectoriels ;
- la rédaction de notes d'informations, dont la fréquence dépend de l'actualité et des besoins de soutien du secteur ;
- la représentation des affiliés via l'ensemble des mandats détenus par l'équipe permettant de mettre en lumière les besoins du secteur, de questionner et partager les pratiques et expertises du terrain :
 - Concertation sociale : CP 332, Fonds groupes à risques, Compétentia, etc. ;
 - Concertation intersectorielle : UNISOC, UNIPSO, BRUXEO ;
 - Concertation sectorielle : cabinet de tutelle, ONE, Conseil d'avis, et plus particulièrement :
 - ▶ pour les crèches : avec le cabinet, réunions « chantiers réforme MAE » et « COVID-19 », réunions avec les coordinations ONE et certains agents de l'ONE pour les PSE : réunions de la Commission PSE et du groupe de travail « arrêté d'exécution du nouveau décret PSE » ;
 - ▶ pour les ATL : réunion de la Commission d'agrément ATL et réunions de concertation sectorielle organisées par le cabinet ;
 - ▶ pour les SASPE : réunions du Comité d'accompagnement SASPE (réactivé à notre demande depuis le 15 janvier 2020).
- la réponse et l'appui aux problématiques individuelles des affiliés, tant sectorielles que pédagogiques (organisation de journée pédagogique), managériales (soutien au recrutement et à la gestion d'équipe, création de description de fonctions, etc.) et juridiques (réponses aux questions touchant à la législation sociale, formation RGPD, etc.) ;
- l'organisation de groupes de réflexion sur des thématiques demandant le partage d'informations et d'expériences issues du terrain ;
- l'organisation et la participation à des réunions d'équipe hebdomadaires permettant le partage d'idées et de compétences, afin d'assurer à l'ensemble du secteur un service identique, cohérent et de qualité ;
- la création d'une base de données permettant de gérer facilement les coordonnées des membres et de procéder à des envois ciblés ;
- la réalisation d'enquêtes afin de cerner au mieux les attentes des membres et de répondre en priorité à leurs besoins.

2020 en quelques chiffres

Au total en 2020, pour l'ensemble du secteur, ce sont :

- 150 opérateurs informés régulièrement ;
- 35 réunions de travail associant les opérateurs, avec ordre du jour et PV diffusés ;
- 200 communications rédigées en réponse à des demandes individuelles ou collectives.



DANS L'OMBRE DE LA COVID-19

Comme dans tous les aspects de notre société, la Covid-19 a imprimé sa marque au sein du secteur de l'Aide à la jeunesse, mais pas que...

Pour cause de fermetures des écoles, les services d'hébergement ont dû accueillir les jeunes sous leur responsabilité 24h sur 24 avec un encadrement au mieux inchangé, au pire, réduit pour cause de quarantaine. Les services non-résidentiels ont dû suspendre partiellement et revoir totalement la façon d'organiser leurs activités en présentiel alors qu'il s'agissait là du cœur de leurs activités. À tel point que la communication entre jeunes et animateurs a reposé sur les médias sociaux ou d'autres plateformes en ligne, le travail à distance n'étant pas une pratique répandue dans le secteur avant la crise... Et les exemples pourraient se multiplier à l'envi.

De son côté, l'équipe du secteur Aide à la jeunesse d'UNESSA a multiplié les actions pour limiter au mieux l'impact de la crise sur les acteurs du secteur. Début 2020, la gestion de crise s'est surtout concentrée sur l'informel et la gestion de cas pratico-pratiques.

Assistance et partage d'infos

Et de fait, bon nombre de circulaires sont arrivées fort tardivement dans un secteur en attente d'informations et de consignes claires pour s'organiser et faire face. L'équipe UNESSA a donc travaillé à faire avancer au mieux la gestion de ses affiliés en répondant à leurs interrogations, en organisant des partages de bonnes pratiques ou encore, en s'inspirant d'exemples en provenance d'autres secteurs de la fédération.

Vis-à-vis des autorités, UNESSA a réclamé des informations, des moyens, du matériel (notamment de protection individuelle), un renforcement des équipes et, plus récemment, des vaccins pour les acteurs de terrain. Ces demandes ont été entendues avec plus ou moins de succès. Si la crise sanitaire a certainement pris de court tous les échelons de la société, le sentiment général qui a longtemps dominé est de ne pas avoir été entendu par les autorités et que le secteur de l'Aide à la jeunesse n'a pas toujours été soutenu à la hauteur de son importance. Ainsi, au moment de rédiger ces lignes, le secteur attendait toujours les arrêtés officiels organisant le renforcement des équipes de terrain.

(re)Penser à plus long terme

La fin de 2020 arrivant, le secteur a commencé à se pencher sur son avenir à un peu plus long terme et sur le devenir des jeunes sous sa responsabilité dans le contexte sanitaire qui ne s'améliore que (très) lentement. Les services non-résidentiels ont ainsi réfléchi aux meilleures stratégies de (re)mobilisation des jeunes. Ces derniers ont été conditionnés au confinement, à l'immobilisme et à la culpabilisation (si tu sors de ta bulle, tu mets en danger tes grands-parents...).

L'impact de la Covid-19 en 2020 aura été une chose, celui de l'élargissement de la fédération une autre.

En effet historiquement, le secteur de l'Aide à la jeunesse d'UNESSA mène son action au sein d'une Inter-Fédérations réunissant sept fédérations actives dans le secteur de l'Aide à la jeunesse. L'intégration de la structure UNESSA au sein de cette interfédération a d'ailleurs demandé un travail d'équilibrage important durant l'année écoulée. Les organes présents au sein de cette interfédération n'ont pas le

périmètre d'UNESSA et les prises de position relatives au secteur de l'Aide à la jeunesse sont, normalement, adoptées et communiquées par l'interfédération.

Bénéficiaire de transversalité

Cependant, le secteur a bénéficié des effets de la transversalité instaurée au sein de la fédération. Le secteur de l'Aide à la jeunesse a désormais derrière lui le poids de l'ensemble d'UNESSA pour peser dans diverses négociations. Il s'appuie également sur les services de soutien de la fédération : le service juridique et le service économique en particulier qui apportent une réelle plus-value.

Cette première année aura également permis au secteur de l'Aide à la jeunesse de tisser des liens étroits avec d'autres secteurs d'UNESSA. Une complémentarité naturelle s'est ainsi créée avec le secteur de l'Accueil de la petite enfance et de la Promotion de la santé à l'école. Les Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE), par exemple, se retrouvent à l'intersection des deux secteurs. Au sein d'une même fédération, ils développent plus facilement des échanges et une réelle complémentarité.

En ce qui concerne les autres actions entreprises par le secteur de l'Aide à la jeunesse en 2020, force est de constater que beaucoup de projets et dossiers ont été mis en stand-by pour cause de Covid. L'équipe d'UNESSA est toutefois intervenue dans diverses matières sociales (accord social non-marchand), tout comme dans des revendications d'ordre financier : glissement d'enveloppes, prime d'encouragement... L'équipe de l'Aide à la jeunesse a aussi remis plusieurs avis sur divers projets de lois.

A l'instar de l'ensemble de la fédération, une année 2020 particulièrement chargée donc.



TRAVAIL ACHARNÉ EN « BACK-OFFICE » DE LA PREMIÈRE LIGNE

Pris dans la tourmente, les hôpitaux généraux se sont mobilisés en 2020 de façon exceptionnelle pour faire face à la crise sanitaire. Pénurie de matériel, unités de soins intensifs sous pression, déprogrammation d'opérations, d'hospitalisations et de consultations, personnel sous tension, surcharge de travail, ajustements continus à la communication et aux recommandations officielles...

Dire que 2020 a été une année difficile pour le secteur des hôpitaux généraux est un euphémisme. Les défis ont été complexes et nos hôpitaux ont parfois été poussés dans leurs derniers retranchements. Il faut surtout tenir sur la durée car la pandémie ne s'est pas éteinte avec décembre 2020. Des initiatives de coopération et de solidarité ont aussi vu le jour. Pour nos affiliés en première ligne, notre secteur Hôpitaux généraux a tenu et tient toujours son rôle de porte-voix et de soutien.

Ainsi, la fédération a été et est toujours partie prenante dans plusieurs organes de consultation, de concertation et de décision qui contribuent à la gestion de la crise. Citons :

- le Comité Hospital Surge Capacity & Transport qui se réunit quotidiennement pour surveiller le nombre et la nature des patients Covid dans les hôpitaux, ainsi que pour évaluer la capacité, les flux et les transports. Les fédérations hospitalières restent le point de contact unique pour faire remonter les questions du terrain ;
- le Comité Outpatient & Primary care Surge Capacity où s'organisent les centres de tri en amont et les centres de soins intermédiaires en aval de l'hôpital, ainsi qu'un plan de soutien au secteur des MR/MRS ;
- la Task force fédérale Shortage au sein du groupe de travail « Medical Device », avec l'appui quotidien de [MercurHosp](#) ;
- la collaboration avec d'autres centrales d'achats en matière de matériel et de logistique ;
- la mise en place, à l'initiative d'UNESSA, d'une coordination entre hôpitaux wallons où sont conviés l'AViQ, le médecin-inspecteur fédéral d'hygiène en charge de la coordination du Plan Surge Capacity en Région wallonne et Santhea ;
- concernant le volet économique, la participation active et soutenue à plusieurs groupes de travail du CFEH relatifs aux impacts de la crise Covid-19, afin d'assurer l'équilibre financier des hôpitaux.

Réactivité et disponibilité « en mode confiné »

Durant la première vague, le conseil sectoriel hebdomadaire du secteur Hôpitaux généraux d'UNESSA a été dédoublé afin d'offrir plus de flexibilité dans le soutien à nos affiliés. Les commissions – médecins-chefs, soins non planifiables, directions du département infirmier, pharmacie hospitalière, directions des ressources humaines... – ont continué à fonctionner majoritairement de façon virtuelle. L'équipe du secteur Hôpitaux généraux a poursuivi son rôle d'appui et de conseil en relayant des webinaires et en proposant, notamment, différents outils en matière d'emploi et de travail.

Travail préparatoire à la Commission spéciale relative à la gestion de la crise sanitaire

Le 29 janvier 2021, la Commission spéciale Covid de la Chambre a reçu les quatre fédérations hospitalières du pays. Dans les dernières semaines de 2020, Santhea et UNESSA ont très largement collaboré à la rédaction d'un dossier de près de 80 pages répondant aux questions préalables des parlementaires. Ce bilan conséquent pointe les dysfonctionnements dans la gestion de la crise. Tourné vers l'avenir, il avance aussi des recommandations constructives qui seront ultérieurement formalisées.

Actualités non-Covid-19 en bref

En parallèle à la gestion de la pandémie de Covid-19, d'autres dossiers ambitieux risquant d'impacter profondément le système des soins de santé ont été suivis de près par notre secteur Hôpitaux généraux.

Réseaux hospitaliers locorégionaux

Le bureau Antares Consulting a livré son étude, commandée par UNESSA, sur la mise en place des réseaux hospitaliers en Wallonie. Le rapport final et une synthèse ont été communiqués aux affiliés.

Les réseaux auraient dû être agréés au 1er janvier 2020. La Covid-19 a mis un coup de frein supplémentaire à la procédure d'agrément, tout comme l'Auditorat de l'Autorité belge de la concurrence, mi-2020. Celle-ci a fait savoir qu'à ses yeux, la création de réseaux hospitaliers locorégionaux serait susceptible de constituer une concentration au sens du droit de la concurrence. Dans ce contexte, l'Auditorat a estimé qu'il y avait matière à suspendre leur mise en œuvre.

Grâce à l'action combinée des fédérations du secteur (GIBBIS, Santhea, Zorgnet-Icuro et UNESSA), une loi est votée le 29 mars 2021 qui soustrait la constitution d'un réseau ou la modification ultérieure de sa composition au contrôle préalable des concentrations. Le dossier constitue une nouvelle illustration d'une collaboration fructueuse entre GIBBIS, Santhea, Zorgnet-Icuro et UNESSA.

Au-delà d'une reconnaissance officielle, les réseaux jouent un rôle de premier plan à différents points de vue dans la gestion de la pandémie, notamment pour

le transport interhospitalier, le partage de matériel ou l'aide aux collectivités.

Réforme Nomen 2.0

Cette réforme d'envergure vise une refonte structurelle de la nomenclature des prestations médicales spécialisées. Notre équipe du secteur Hôpitaux généraux participe activement aux différents organes de suivi et d'avis, par l'intermédiaire de groupes de travail internes. L'objectif est de faire le point sur l'état d'avancement de ce projet de l'INAMI, d'analyser ses impacts sur les hôpitaux, tant au niveau financier qu'organisationnel et d'échanger sur les opportunités, risques et difficultés amenés par cette réforme.

TVA

En décembre 2019, à la lumière de la jurisprudence européenne, la Cour constitutionnelle a annulé, sous de nombreux aspects, la disposition du Code de la TVA relative à l'exemption de la taxe concernant les prestations de soins médicaux à la personne. Une intervention du législateur s'avère indispensable pour adapter le texte. Elle constitue un enjeu d'autant plus important que les solutions qui seront retenues seront susceptibles d'avoir un impact sur l'application de la TVA au sein des réseaux hospitaliers locorégionaux. En juin 2020, le Gouvernement a déposé un projet de loi insatisfaisant. Un travail de lobby a dès lors été mené en interfédération pour sensibiliser les politiques concernés. L'issue en a été favorable : l'examen du projet a été suspendu et la nécessaire concertation avec le secteur entamée. Cette concertation a déjà permis de faire progresser le dossier dans un sens favorable au secteur.

GDPR

Le groupe de travail qui réunit des Data Protection Officer (DPO) de plusieurs hôpitaux affiliés a poursuivi ses travaux en 2020. À l'agenda, des thématiques directement liées à la gestion de la crise sanitaire, mais pas seulement : l'invalidation par la Cour de justice de l'Union européenne du « Bouclier de protection des données Europe/États-Unis » (« Privacy Shield ») et les impacts du Brexit en matière de traitement des données à caractère personnel, notamment, ont été abordés.

Hors norme

2020, une année d'une intensité inégalée... Et cela continue : le plan d'urgence hospitalier, enclenché à la mi-mars, est toujours activé à l'heure de rédiger ces lignes... Gageons que la situation épidémique s'améliore, et que d'une gestion de crise, on puisse passer à une gestion du risque. Cette crise a catalysé une volonté collective de soutenir notre système de santé. Laissons-nous interpellé par la résilience dont a fait preuve le secteur hospitalier...

UNE ANNÉE DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Cette année 2020, à l'instar des autres secteurs d'UNESSA, a demandé plus que jamais de porter et de défendre le secteur de l'Insertion socio-professionnelle et de l'Économie sociale.

Nous avons fait face à de nombreux défis liés à la crise de la Covid-19. L'une des caractéristiques du secteur de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale réside dans les différences de fonctionnements et d'activités de nos affiliés. Cette réalité nous a obligé à travailler au cas par cas. Notre action au quotidien a permis de soutenir les opérateurs de formation à Bruxelles et en Wallonie.

Se réinventer

L'adaptation et la débrouille ont été les leitmotivs de nos affiliés durant les 12 mois de 2020. Les mesures prises par les autorités les ont d'ailleurs poussés à se réinventer et à travailler dans l'urgence. Au sein d'UNESSA, notre travail a été d'accompagner les affiliés du secteur en remontant les réalités de la crise sanitaire sur le terrain aux autorités politiques qui ont globalement soutenu et écouté le secteur. Malgré ces conditions difficiles, la dimension pédagogique de notre travail nous a poussé à faire un large échange de bonnes pratiques professionnelles dans le contexte « Covid » et relever les aspects constructifs de ces nouveaux fonctionnements. Cette crise nous a amené à gérer une actualité à la fois dense et en changement permanent. Nous nous sommes donc constamment adaptés et avons donné de l'information en direct à nos affiliés.

La situation a été critique pour plusieurs d'entre eux. Certains ont échappé de peu à la fermeture. Nous défendons leurs dossiers auprès du cabinet de la ministre Morreale. Nous avons assuré au mieux nos missions de services et conseils juridiques, administratifs, financiers et pédagogiques.

Maître-mot : adaptation

Malgré des changements continus, le terrain s'est adapté comme il a pu à des mesures souvent incomplètes, pas toujours claires ni comprises, parfois inadaptées ou incohérentes. La spécificité des affiliés de l'Insertion socio-professionnelle et de l'Économie sociale a demandé une attention particulière par l'impossibilité ou la grande difficulté pour ceux-ci, d'exercer les activités en distanciel. Ce qui illustre la fragilité et la précarité rencontrée sur le terrain.

Nous soulignons toutefois le soutien financier et la bonne collaboration avec le cabinet qui ont partiellement rassuré les affiliés et contribué à la stabilisation de leur situation. En effet, malgré l'impact indéniable sur les chiffres d'affaires, particulièrement en économie sociale, les subventions ont rapidement été immunisées.

Contacts renforcés

Sur le terrain, il a été nécessaire de repenser l'organisation interne des structures en termes d'espace, de personnel, de temps et de process. L'absentéisme a poussé les équipes à prendre en charge de nouvelles matières et à acquérir de nouvelles compétences en très peu de temps. Cela a nécessité plus de proximité et de contacts avec nos affiliés. Nous avons mis en place des comités de coordination et des réunions d'échanges plus fréquents en visioconférence pour soutenir, informer et accompagner les centres.

En parallèle, nous avons poursuivi le travail sur l'arrêté gouvernemental wallon concernant les dépenses éligibles, l'avant-projet de décret sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi, mais aussi la réforme des APE, les Accords du Non-Marchand 2021-2024, le [PMTIC](#) (Plan mobilisateur des technologies de l'information)...

Fracture sociale

Le principal impact de la Covid-19 a été l'augmentation de la fracture sociale au sein du public pris en charge par les centres d'insertion socio-professionnels (CISP), sur les plans numérique, psycho-social et financier. Déjà particulièrement présente en temps normal, cette fracture a été accentuée par la crise sanitaire. L'isolement et la difficulté de suivre les stagiaires à distance a beaucoup affecté tant les personnes en formation que les équipes. Parfois à bout de souffle, celles-ci ont continué à garantir un boulot de qualité avec des effectifs souvent (très) restreints.

Perspectives 2021

L'année 2021 aura pour objectif d'établir une pérennisation des garanties obtenues pour le secteur, une stratégie de relance, et la gestion de sortie de crise sanitaire. Nous veillerons également à contribuer à la valorisation et au développement de l'offre de services des affiliés du secteur, en partenariat avec les autres secteurs de la fédération. Nous préparerons également l'occupation par UNESSA de la vice-présidence de l'Interfédé des CISP en 2022 et sa présidence en 2023, d'élaborer un plan d'action quadriennal, de préparer l'assemblée sectorielle 2022 ; de repenser le financement des acteurs de l'Insertion socio-professionnelle et de l'Économie sociale...

On le voit, de nombreux défis attendent le secteur et l'équipe de l'Insertion socio-professionnelle et de l'Économie sociale. Ils constitueront autant d'opportunités de co-construction et de collaborations au sein d'UNESSA.

EN 1^{ÈRE} LIGNE DES VICTIMES DE LA COVID-19

En 2020, le secteur des Personnes âgées a subi de plein fouet la pandémie de Covid-19, avec les conséquences dramatiques que l'on sait. Les établissements résidentiels ont vu leur organisation profondément bouleversée en raison de la vulnérabilité des personnes âgées face au virus. Face à ces conséquences aigües, la Covid-19 constitue la principale actualité du secteur pour l'année passée.

Face à la pandémie, UNESSA a soutenu et soutient toujours activement ses affiliés du secteur Personnes âgées dans cette crise sans précédent. Très rapidement, des réunions régulières se sont organisées avec eux afin d'être au plus proche des réalités de terrain, de relever les difficultés et d'échanger sur les « bonnes » pratiques. Les affiliés ont pu y échanger sur leur vécu, les problèmes rencontrés, les actions à entreprendre et à relayer aux autorités. De nombreuses réunions ont été organisées entre les fédérations, le cabinet de la ministre Morreale et l'AViQ, où les difficultés et les attentes remontant du terrain ont été transmises :

■ Un manque de matériel et de réactivité des autorités

En début de crise, les difficultés du terrain ont été amplifiées par le manque de réactivité des autorités et le manque d'expérience face à une crise d'une telle ampleur. Le secteur a navigué entre manque de matériel, de protection individuelle et d'oxygène. Ces problèmes d'approvisionnement ont perduré longtemps, trop longtemps avant que les autorités ne reprennent les choses en main, notamment sous l'impulsion d'UNESSA.



Chantal Castermans, pilier d'UNESSA

En pleine pandémie de Covid-19, Chantal Castermans a quitté ses fonctions de responsable du secteur Personnes âgées pour jouir d'une retraite bien méritée. Hélène Derbaudrenghien lui a succédé à ce poste.

Chantal est arrivée dans ce qui était encore la F.I.H.-W. (Fédération des Institutions Hospitalières de Wallonie) en juin 1985, en tant que responsable du secteur des H.P.A. (Homes pour personnes âgées).

En 35 ans de carrière, elle aura connu de nombreux changements tant au niveau de la fédération (de F.I.H.-W. à F.I.H. à UNESSA) qu'au niveau du secteur (H.P.A. à MR-MRS à Personnes âgées). Elle aura connu trois directeurs : Paul Tassin, Pierre Smiets et Christophe Happe. Il serait trop long d'énumérer tous les collègues qu'elle a vu arriver et/ou quitter la fédération.

Elle a traversé ces différents changements, parfois perturbants, en faisant preuve d'un professionnalisme sans faille, reconnu et apprécié par tous.

Les nombreux témoignages d'affiliés, de collègues et de relations professionnelles sont unanimes pour reconnaître ses hautes compétences, son dévouement, sa sympathie, son humour et sa disponibilité.

Bon vent à toi Chantal et bonne continuation. Que tu puisses rapidement assouvir ta passion de voyages !

■ Des problèmes de communication et de cohérence

Tout au long de la crise, et singulièrement à son début, le secteur s'est retrouvé coincé dans l'écheveau des communications des différentes autorités (fédérales, régionales et communales), et de procédures, parfois peu concertées. UNESSA a joué un rôle de relais, de clarification vers ses affiliés et de courroie de transmission des réalités de terrain vers les différentes autorités.

■ Des difficultés financières

La crise a un impact financier important sur les établissements (inoccupation de lits, surcoûts...). Des mesures de soutien ont été octroyées au secteur pour surmonter ces difficultés. UNESSA suit toujours ces dossiers de près et défend des interventions financières complémentaires à charge des autorités, pour faire face aux pertes de ressources et aux dépenses complémentaires.

■ Des résidents fortement affectés

Outre l'impact des décès dramatiques de résidents dus à la Covid-19, leur isolement forcé pour endiguer la maladie a eu des effets incalculables sur leur bien-être. Conscient de cette réalité, UNESSA et d'autres acteurs ont toutefois plaidé mi-avril pour une réouverture aux visites mesurées et graduelles.

■ Une stratégie de testing nécessaire

Elle a peiné à se mettre en place. UNESSA, d'initiative ou en concertation avec d'autres fédérations (communiqué : [Testing en maisons de repos](#)), a souligné la nécessité de tests (PCR et salivaires) lors des 1ère et 2ème vagues de la Covid-19.

■ Une collaboration renforcée entre les lignes d'aides et de soins

La crise a révélé des difficultés dues à un manque de coordination entre, notamment, le secteur hospitalier et les établissements pour personnes âgées. Un dialogue entre les deux a permis la création d'un processus de liaison hôpital-domicile-maisons de repos/ et de soins (MR(S)) pour les transferts ou retours de patients. Ce travail de coopération se poursuit en 2021.

■ Une stratégie de vaccination adaptée

Fin 2020, les résidents et le personnel des MR(S) ont été désignés comme premier groupe prioritaire dans le cadre de la stratégie de vaccination contre la Covid-19. La campagne a été prévue pour début 2021. UNESSA a participé à l'opérationnalisation de cette stratégie, en défendant les intérêts de ses affiliés.

Outre ces défis et difficultés, on retiendra que les autorités ont également annoncé des premières mesures en faveur du secteur, en corollaire à la gestion de la crise :

■ dans le cadre du plan « rebond », la Région wallonne a annoncé la révision des normes de fonctionnement et du financement du Médecin Coordinateur et Conseiller (MCC). UNESSA, aux côtés d'autres interlocuteurs (fédérations, cabinet, AViQ, Aframeco) participe à cette révision qui devrait entrer en vigueur dans le courant d'année 2021 ;

■ l'octroi d'une prime exceptionnelle pour le personnel des MR(S) wallonnes : le Gouvernement wallon a décidé d'une prime exceptionnelle de 985 € bruts pour les travailleurs du secteur. On se rappellera que dans une carte blanche ([Absence de prime pour les équipes en MR\(S\) : un mauvais signal](#)), UNESSA a interpellé la ministre Morreale sur la nécessité de reconnaître, à l'instar de la Flandre et du fédéral, le travail accompli sans relâche par le personnel des MR(S) wallonnes, tout au long de la crise sanitaire.

Au-delà des réunions avec le cabinet de la ministre Morreale et son administration, les revendications du secteur ont été relayées plus largement vers différents publics : [médias](#), syndicats, monde scientifique, syndicats de médecins... Le 2 octobre 2020, Christophe Happe, Directeur général d'UNESSA est également intervenu en [Commission spéciale chargée d'évaluer la gestion de la crise sanitaire du Parlement wallon](#). Outre les difficultés du secteur, il y a souligné le besoin d'image positive du secteur. Sur l'impulsion d'UNESSA, une première rencontre avec l'ensemble des fédérations francophones du secteur a été organisée fin 2020. Ce travail se poursuit en 2021.

Malgré les énormes conséquences de la pandémie sur les activités de l'équipe Personnes âgées, celle-ci a plongé tête baissée dans son nouvel environnement de travail par écrans interposés. Et pour contraignantes qu'elles soient, ces multiples visioconférences ont permis des rapprochements qui n'auraient peut-être pas eu lieu dans un autre contexte.

Subventions et formations

Ces rencontres virtuelles ont permis d'avancer sur divers dossiers importants pour le secteur. Ainsi, début 2020, les affiliés ont reçu la notification de la subvention relative au financement du complément à la prime de fin d'année, point de l'accord social non-marchand wallon 2018-2020.

Une partie du budget de cet accord social est destinée à financer des mesures ou des initiatives choisies par les employeurs à destination du personnel d'encadrement des institutions. UNESSA décide d'organiser une formation et un accompagnement des établissements en matière d'amélioration continue de la qualité, en collaboration avec la PAQS.

L'équipe du secteur Personnes âgées s'est également investie dans la délégation d'actes infirmiers aux aides-soignants. UNESSA est largement en faveur de cette disposition, à la condition que les travailleurs concernés soient formés en conséquence. Une CCT a été signée en ce sens en mars 2020 et UNESSA participe au groupe de travail du projet PentaPlus mis en place par FeBi pour offrir aux aides-soignants la possibilité de suivre une formation complémentaire.

Enfin, en septembre 2020, l'équipe du secteur Personnes âgées, en collaboration avec notre service éthique et société, ont organisé un webinaire pour présenter aux établissements affiliés les outils destinés à les soutenir dans l'implémentation [du PSPA et du PAVS](#). Les 110 personnes inscrites étaient issues des secteurs Hôpitaux généraux, Personnes âgées, Santé mentale et Personnes en situation de handicap.



LE SECTEUR QUI SE DÉPLOIE

UNESSA a toujours inclus un secteur « Personnes en situation de handicap ». L'élargissement de périmètre de la fédération en janvier 2020 lui a donné une dimension jamais atteinte jusqu'ici.

L'élargissement d'UNESSA a largement été anticipé au niveau du secteur des Personnes en situation de handicap. Depuis longtemps, des liens étroits étaient tissés dans ce domaine entre UNESSA et ce qui était encore la Fissaaj.

En 2019, ces liens se sont encore resserrés à l'aube du rapprochement des deux secteurs. Dans une logique de continuité, le travail de coordination et d'intégration s'est poursuivi et intensifié, depuis janvier 2020, au sein d'une équipe unique cette fois.

Renforcer les liens avec les affiliés

Dans le même temps, notre équipe du secteur Personnes en situation de handicap a renforcé les interactions avec ses affiliés et fédérations conventionnées via des comités de coordination (Région wallonne et Bruxelles) et sectoriel. Beaucoup d'énergie a été déployée pour en améliorer l'efficacité. Les Comités de coordination ont tenu cinq réunions en 2020 (quatre en Wallonie et une à

Bruxelles). Quant au Conseil sectoriel, 11 réunions (hors Covid) ont été tenues.

Une attention particulière a été portée à l'affermissement des liens avec la réalité bruxelloise. Une attention allant de pair avec la volonté d'UNESSA de développer son ancrage en Région de Bruxelles-Capitale, notamment dans le secteur des Personnes en situation de handicap.

Avec cette nouvelle dynamique mise en place et la demande de (ré)activation de commissions et groupes de travail, le calendrier organisationnel des instances sectorielles a été repensé pour garantir un suivi efficace des dossiers et enjeux en cours. Les réunions des comités de coordination régionaux et du Conseil sectoriel se verront ainsi complétées par des réunions thématiques, notamment des commissions Eco-Gestion, Accueil des bénéficiaires étrangers et Aide en milieu de vie, dès 2021.

Mesures Covid-19 pas toujours adaptées

La pandémie de Covid-19 a touché le secteur de plein fouet, celui-ci développant une large activité d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement. L'équipe UNESSA s'est montrée particulièrement réactive et soutenante vis-à-vis d'affiliés parfois déboussolés. D'autant que le secteur a, plus qu'à son tour, hérité de mesures et directives dérivées d'autres secteurs pratiquant l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement de personnes, les MR(S) surtout.

Autrement dit, les spécificités de la personne en situation de handicap et des institutions les accueillant n'ont pas toujours été prises en compte dans les instructions émises. L'équipe d'UNESSA a donc largement défendu auprès des autorités compétentes le besoin de modalités spécifiques pour le secteur.

Une très forte articulation avec les affiliés s'est en outre rapidement mise en place au sein du secteur. Ainsi, pour suivre l'évolution de la crise au plus près, le Conseil sectoriel a tenu des réunions hebdomadaires entre mars et avril 2020, bi-hebdomadaires par la suite. Ces rencontres ont été l'occasion de faire remonter les attentes et besoins du terrain et d'en tirer la matière pour des propositions de solutions adaptées aux autorités de tutelle concernées.

En-dehors de la crise sanitaire, l'équipe a continué le suivi de dossiers en cours ou en a initié de nouveaux. Il en a été ainsi pour le suivi des mesures de l'accord social non-marchand ou encore de l'Arrêté d'accompagnement. La mise en application des contrats d'objectifs, prévue pour juin 2020, a été postposée pour cause... de Covid-19.

ENTRE DANGERS ET OPPORTUNITÉS

La pandémie est tombée comme un coup de massue dans le milieu des soins de santé mentale. Avec beaucoup d'inquiétudes, les acteurs de terrain ont dû faire face à un double défi au sein des institutions : à la fois éviter la propagation du virus chez les patients et chez le personnel, ainsi qu'assurer le suivi thérapeutique des usagers pour lesquels on sait combien le lien est important, et cela sur fond de pénurie d'équipements de protection individuelle lors de la première vague.

Se battre, frapper à de nombreuses portes pour obtenir des masques, du gel, du matériel... avec le recul, c'est finalement un bon exercice pour vérifier l'état de son réseau de contacts et d'influence ! La crise se prolongeant, un défi supplémentaire s'est greffé : la recrudescence des problèmes de santé mentale au cœur de la population. 2020 fut une année très déroutante, mais, paradoxalement, elle a aussi fait naître des opportunités.

Get up Wallonia !

UNESSA a salué l'initiative « Get up Wallonia ! » – le plan de relance multifacette mis en œuvre par le Gouvernement wallon. De toute évidence, le coronavirus a un impact considérable sur la santé mentale au sein de notre société... Concrètement grâce à ce plan, les services de santé mentale de Wallonie et les fonctions SPAD (soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile) des IHP (initiatives d'habitations protégées) ont pu recruter 141 psychologues supplémentaires pour une durée d'un an. « Get up Wallonia ! » a également permis le renfort du soutien psychologique au sein des MR(S), tant pour les résidents que pour le personnel. Pour ses affiliés, UNESSA s'est attelée à clarifier les questions sur les modalités d'engagement et a collecté différents indicateurs à transmettre à l'AViQ.

Télé médecine

La pandémie a donné un coup d'accélérateur à la télé médecine. Compte-tenu du durcissement du confinement, de nombreux services ont été perturbés. Pour pallier cette situation, les opérateurs se sont engagés à recourir à la téléconsultation. L'INAMI a permis à plusieurs catégories de soignants de facturer ces prestations à l'assurance soins de santé et aux patients de bénéficier de l'intervention financière. UNESSA estime que la télé médecine est une opportunité. En matière de psychiatrie et de santé mentale, elle peut porter des fruits avec certains patients.

Élargissement de l'offre

L'an dernier, le secteur de la santé mentale ambulatoire, chronique-ment sous-financé, a obtenu du fédéral une réelle bouffée d'oxygène. Lors de la première vague, le Gouvernement a rapidement étendu le remboursement des soins psychologiques de première ligne aux mineurs et aux personnes de plus de 65 ans. En juin, la ministre fédérale de la Santé, Maggie de Block, a libéré un budget supplémentaire de 200 millions d'euros pour la santé mentale, dont plus de la moitié renforce les soins psychologiques de première ligne. Dans ce dossier, UNESSA a été conviée à rejoindre le comité d'accompagnement ad hoc de l'INAMI.

UNESSA a déposé des propositions quant à l'utilisation du solde de ces budgets, notamment en faveur de l'intensification de soins et la revalorisation des unités accueillant des patients mis sous protection. Cette réflexion est menée en interfédération.

Réseau « Sentinelles »

Un quatrième levier d'action mobilise le secteur : l'offre d'une aide psychologique aux indépendants en souffrance. Un projet a donc été initié : mettre en place un réseau de « sentinelles » formées et



soutenues par des professionnels de la prévention pour tenir un rôle de repérage et d'orientation vis-à-vis des personnes potentiellement en détresse. UNESSA a rédigé une proposition de base qui a été adaptée par les autorités. D'emblée, le projet a reçu un très bon écho de la part de la ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale, et de l'Union Wallonne des Entreprises.

À l'horizon de cette crise

Ces initiatives répondent aux graves conséquences de la pandémie, certes, mais elles préfigurent aussi une vision de la santé mentale de demain. La crise sanitaire joue un rôle de catalyseur et a accéléré ce qui s'organisait déjà dans le secteur.

On ne passera toutefois pas sous silence que certains dossiers « chauds » ont été mis au frigo durant cette année de Coronavirus. Ils seront remis sur le métier... Il s'agit notamment de l'offre insuffisante de lits en pédopsychiatrie (lits K), de l'intensification des soins dans la fonction 4, dans le cadre de la réforme des services de santé mentale pour adultes, ou encore, de la question de l'enregistrement du RPM (résumé psychiatrique minimum), la collecte des données socio-épidémiologiques des patients étant un grand défi, selon UNESSA, afin de soutenir la réflexion sur la politique de la santé mentale de demain...

2020, malgré tout, fut une année « tremplin » pour la santé mentale. Des initiatives d'envergure ont été prises par les pouvoirs publics indiquant une réelle reconnaissance du secteur. Des projets ont été initiés ou développés. UNESSA a été partie prenante dans les négociations pour l'émergence de ces projets et pour leur mise en œuvre. Enfin, on ne peut que saluer le sérieux et la rigueur de la gestion au sein des institutions, pour traverser cette crise.



En Bref...

Plan interne d'urgence (PIU)

Au milieu de l'été dernier, on a craint un rebond de l'épidémie. L'AViQ a demandé aux structures d'hébergement des secteurs de la santé – à l'exception des hôpitaux, disposant pour leur part d'un plan d'urgence hospitalier (PUH), du handicap et de l'action sociale, d'élaborer leur plan interne d'urgence (PIU). C'est un outil qui se veut pratique, pour réagir rapidement et efficacement quand une crise se déclenche. Pour certaines institutions, la rédaction s'est avérée compliquée. Pour aider ses affiliés, UNESSA s'est chargée d'en dégager une ligne rouge avec plusieurs pôles identifiables, a proposé une grille de lecture adaptative, quelle que soit la configuration des services, et a facilité l'échange solidaire d'informations entre les membres... La fédération est consciente que le PIU est une démarche au long cours car utile au-delà des préoccupations relatives à la Covid-19 dans une perspective de gestion des risques.

Suivi des contacts

Au cours de l'année, plusieurs moutures du dispositif de « Contact tracing » ont été communiquées. L'équipe de notre secteur Santé mentale a suivi de près cette évolution et a fourni aux affiliés des schémas récapitulatifs, afin d'être au clair par rapport aux recommandations sanitaires et à la stratégie adoptée par Sciensano.

Fonction d'hygiéniste

UNESSA a attiré l'attention sur le manque de personnel formé en prévention des infections et en hygiène hospitalière, notamment dans les structures de santé mentale. C'est un constat. La réflexion doit être poursuivie pour que la fonction d'hygiéniste soit (re)valorisée.

Service IDC

COMMUNICATION, COVID 'N CO

Comme toute fédération, UNESSA est une entité communicante. Nous échangeons de l'information avec nos affiliés, au sein de nos équipes et avec nos stakeholders externes : politiques, administrations, pairs, médias... Si 2020 a été particulière pour l'ensemble de nos secteurs, elle l'aura été aussi sur le plan de la communication, Covid-19 oblige.



Parmi ses missions, le service IDC (information documentation communication) focalise son action de première ligne sur la communication vers les affiliés de même que les médias et différents stakeholders. En tant que service de support, son savoir-faire est également mis à contribution là où le besoin de démarches de communication ad hoc sont nécessaires.

Année Covid, année révélatrice

Comme pour l'ensemble d'UNESSA en 2020, l'activité du service IDC aura été marquée par la Covid-19. La quantité de travail accomplie par le service s'en est largement ressentie. Toutefois, alors que la pandémie se développait avec les conséquences dramatiques que nous avons connues, cette crise sanitaire aura eu (et a toujours) un effet révélateur pour UNESSA.

A travers la mise en évidence des actions des équipes et les prises de position de la fédération, la stratégie de communication du service IDC a fait franchir un grand cap à UNESSA en tant qu'« acteur incontournable » sur le plan médiatique.

Communication médias

En matière de communication de presse initiée par UNESSA, le service IDC a diffusé 16 [communiqués de presse](#) et trois [décryptages](#). La majeure partie de cette communication s'est articulée autour de la situation dans les hôpitaux, les MR(S) et le secteur de l'Enfance. Plu-

sieurs communications ont été menées en collaboration avec d'autres acteurs du non-marchand tels que la Ligue des familles ou d'autres fédérations sectorielles.

A côté de cette activité proactive, notre fédération a largement été sollicitée par les médias, tant en presse écrite qu'audiovisuels. De début à fin 2020, la fédération a été contactée à 77 reprises par des journalistes en quête d'informations. Sur la même période, nous avons répertorié au moins 130 interventions principales (chiffre non exhaustif) d'UNESSA dans les [médias](#).

L'intense activité du service IDC s'est également traduite sur nos différents médias sociaux. Nous avons pratiquement doublé le nombre de nos abonnés sur 12 mois (de mars 2020 à avril 2021) sur toutes nos plateformes (même triplé sur Facebook) :

Page UNESSA Facebook :
137 abonnés -> 498 abonnés

Compte UNESSA LinkedIn :
547 abonnés -> 1028 abonnés

Compte UNESSA Twitter :
252 abonnés -> 430 abonnés

Communication affiliés

La communication vers les affiliés a connu, elle aussi, un coup de boost. Animant le site [unessa.be](#), le service IDC a mis en ligne les différentes informations communiquées par les collègues travaillant pour les secteurs et services. Outre ce travail de fond peu visible, l'équipe a créé, à l'intention des affiliés, des [pages d'information spéciales Covid-19](#) en accès réservé, répartissant en catégories précises les informations publiées par les différentes autorités responsables. Un travail très utile et apprécié au vu de la multiplication des sources d'informations et la fréquence de celles-ci, particulièrement dense en début de pandémie.

Immédiatement, il nous est apparu opportun de partager en ligne l'essence de ces informations avec le grand public sur des [pages dédiées](#), dans une logique de responsabilité sociétale. Un pari gagnant au vu de la fréquentation de l'ensemble de ces rubriques sur les 12 mois écoulés (de mars 2020 à avril 2021) :

Pages publiques Covid-19 :
7.171 pages vues

Pages affiliés Covid-19
(y compris les pages vaccination initiées en 2021) :
3.454 pages vues

Une autre mission de l'ombre est accomplie en continu par le service IDC et a, elle aussi, connu une montée en puissance en 2020. C'est au sein du service IDC que le Moniteur belge est dépouillé quotidiennement. C'est sur base de ce dépouillement qu'une grosse partie des « notes d'information » et des « infos rapides » sont rédigées et envoyées aux affiliés. Il va sans dire que ce travail ainsi que la veille menée sur les autres supports informatifs (professionnels et médiatiques) a revêtu une importance capitale.

Communication interne

La pandémie de Covid-19 a également posé un défi de communication interne en termes de partage d'informations. Chaque membre du staff, en particulier au sein des secteurs, a reçu de nombreuses informations de nature et de sources diverses, parfois en tant que destinataire unique, parfois en même temps que d'autres collègues. Pour organiser ce flux, éliminer les doublons et faire remonter les éléments pertinents, le service IDC a mis sur pied un groupe de coordination de communication spécial Covid réunissant les responsables de secteurs et le service IDC. En début de pandémie, celui-ci s'est rencontré deux fois par jour. Cette fréquence s'est ensuite réduite et ce groupe de coordination ne se rencontre plus qu'une fois par semaine aujourd'hui. En parallèle, l'actualité Covid interne à chaque secteur a fait l'objet d'un partage en comité intersectoriel hebdomadaire tout d'abord, toutes les deux semaines aujourd'hui.

En temps de crise comme en période « calme », le service IDC joue son rôle de courroie de transmission afin de diffuser l'information voulue aux bons destinataires. Ses initiatives de communication comme son travail de fond ont largement contribué au bon fonctionnement de notre fédération en 2020.

Et dans le « 'n Co »...

On l'aura compris, la pandémie de Covid-19 aura été le pivot central de l'activité du service IDC en 2020.

Toutefois, son activité s'est également élargie à celle des nouvelles entités nous ayant rejoint au premier janvier : découvertes de nouveaux secteurs, prise de contact avec de nouveaux collègues, nouvelles habitudes de travail... Un apprentissage et une mise en place qui, vu les circonstances, auront été ramenés à leur plus simple expression et se sont surtout apparentés à un « plongeon dans le bain », compte tenu des urgences à traiter.

Dans ce contexte complexe, le service IDC a toutefois mis deux projets de taille en chantier. C'est en fin d'année que nous avons jeté les bases de notre nouvelle newsletter « [UNESSA newslines](#) », dont le premier numéro est paru en mars 2021. C'est également en 2020 qu'un projet de campagne d'image en faveur des maisons de repos a été initié par UNESSA. Projet de grande ampleur, il réunit d'ailleurs plusieurs fédérations du secteur. Au moment de rédiger ces lignes, les participants à ce projet ambitieux attendaient, avec une fébrilité bien compréhensible, la confirmation de la participation des autorités wallonnes à l'opération (à suivre).

Service informatique et BI

BASCULEMENT EN URGENCE DANS LE TRAVAIL À DISTANCE ET LE « CLOUD »

Nous sommes tous d'accord sur un point : le télétravail modifie notre façon de travailler. Au-delà des changements organisationnels, il faut apprendre en urgence à utiliser de nouveaux outils pour rester opérationnel. Pour continuer à travailler et communiquer à distance, pas d'autre choix que d'utiliser un ordinateur portable et des solutions adaptées.

Fusion, migration et gestion de crise

Au 1^{er} janvier 2020, FISSAAJ, FIAS-ACFI et FIMS ont rejoint UNESSA, chacune avec son propre fonctionnement, ses propres outils informatiques et son propre matériel. Bref, un historique et un niveau de maturité informatique assez disparate. Un des premiers défis pour l'équipe du service informatique et BI (pour business intelligence) a été d'établir un état des lieux et ce, pour chaque site d'exploitation. Une fois le bilan sur la table, la question de l'harmonisation s'est posée.

Outre le rapprochement mentionné ci-dessus, le service informatique et BI (fort de trois personnes), a fait face à deux autres problématiques : la migration dans le Cloud de nos outils Microsoft et la crise Covid.

Des projets bousculés

Une première action a été de migrer les emails et les fichiers personnels de l'ensemble des collaborateurs sur une plateforme unique : Microsoft Office 365. Faciliter les échanges et parler la même langue s'est révélé primordial. Après plusieurs semaines de chantier et avec l'aide d'une société de consultance, nous sommes enfin tous dans le même bain.

Malheureusement, la pandémie ayant frappé à notre porte, la suite de nos priorités ont été revues. Plusieurs projets ont été suspendus pour laisser place au support interne tant pour l'équipe que pour nos affiliés.

Pour permettre à chacun de continuer son travail, le service informatique s'est assuré que chaque collaborateur d'UNESSA était en possession de matériel lui permettant de télétravailler. Entre la (re)configuration de PC portables et le soutien aux personnes les plus perdues face à la téléconférence, le travail n'a pas manqué, notre service informatique et BI ayant investi le temps nécessaire à l'accompagnement et la formation aux différents outils.

Ré-équipement

Le télétravail a également fait surgir un problème : le manque d'équipement de communication moderne de nos salles de réunion. La fédération a beaucoup investi dans le matériel multimédia nécessaire à la réalisation de vidéoconférences à partir de nos salles de réunion. Un écran et un système de téléconférence professionnel ont ainsi

été installés sur notre site Boondael, à Bruxelles. À Erpent, les équipements de salles de réunion ont été modernisés. Les deux sites sont par ailleurs équipés en fibre optique, devenue indispensable vu l'explosion de l'utilisation d'Internet.

Une fois ces urgences réglées, le service informatique et BI a rapidement mis en place des outils de communication, comme un logiciel permettant au service IDC (Information Documentation Communication), d'obtenir une veille automatisée de certains sites internet. Grâce à leur travail, les collaborateurs ont pu gagner du temps en recevant des notifications de mises à jour d'informations, particulièrement fréquentes au plus fort de la crise sanitaire.

Un avenir tout tracé

Le service s'est également penché sur l'amélioration et la création de solutions de business intelligence. Il s'agit de l'ensemble des outils et méthodes visant à analyser les données récoltées par UNESSA et à en extraire des informations pertinentes pour les activités de la fédération et de ses affiliés. Par exemple, sous l'impulsion du service IDC, une réflexion concernant un outil de gestion de données des affiliés a démarré. Le travail sur la réécriture d'un programme de simulation de prix de journée pour les maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR(S)) a été réalisé. Plusieurs groupes de travail sont mis sur pied afin d'avancer dans ces projets.

2020 a créé un tournant pour notre fédération. Les pistes pour 2021 sont nombreuses avec, tout d'abord, le développement de l'axe BI et les suites de l'harmonisation des outils internes. Ensuite, la mise en place de nombreuses sessions de formations destinées au staff et l'amélioration des infrastructures des sites de Bruxelles et d'Erpent.



LE SERVICE D'APPUI PASSÉ EN PREMIÈRE LIGNE

L'équipe juridique d'UNESSA a largement été mise à contribution en 2020. De nombreux textes législatifs ont émergé à la faveur de la pandémie. Sur 65 notes d'informations initiées par le service l'an dernier, 50 ont concerné la Covid-19.



Comme tout UNESSA, le service juridique aura vécu au rythme de la Covid-19 en 2020. Une situation de crise largement répercutée sur les méthodes de travail de l'équipe. Alors qu'en temps « normal » le trajet législatif des textes de lois et autres arrêtés prend un temps certain, la pandémie a sensiblement accéléré le mouvement. Nos juristes sont passés du mode anticipation de textes à un mode « action-réaction » sans perdre en chemin le pointu de leurs analyses et commentaires.

30 arrêtés

Ainsi, en guise d'exemple, 30 arrêtés ministériels portant sur les mesures d'urgence Covid fédérales ont été adoptés par le ministre de l'Intérieur en 2020. Ces textes successifs ont donné lieu à la publication de 17 des 50 notes d'information Covid rédigées par le service juridique. Au moment de rédiger ces lignes (en mai 2021), le 41^e arrêté ministériel venait de paraître au Moniteur belge...

D'autres notes ont été consacrées à quelques-uns des multiples dossiers dont le service a assuré le suivi : TVA, autorité belge de la concurrence, droit des sociétés et des associations, GDPR, législation sectorielle, accord social non-marchand, dossier IFIC... Rappelons au passage qu'UNESSA dans son ensemble a émis 140 notes d'informations à l'intention de ses affiliés en 2020, le nombre le plus haut sur 5 ans. Un effet induit par la crise sanitaire, mais aussi par l'élargissement de la fédération.

L'équipe du service juridique d'UNESSA s'est aussi fortement investie dans la concertation sociale en 2020. Sur les 12 mois écoulés, elle totalise des participations à une cinquantaine de réunions pour les travaux de la seule Commission paritaire 330 (pour

la concertation sociale et l'accord social fédéral, dont l'IFIC). A ces sessions de travail s'ajoutent les réunions quasi mensuelles pour les fonds sociaux et les groupes à risques. Ajoutons que ces réunions font l'objet de rencontres préparatoires avec l'ensemble du banc patronal au sein d'un comité d'entente. Enfin, UNESSA représente ses affiliés au sein de la Commission paritaire 330, mais également au sein de toutes celles qui regroupent ses affiliés.

Un millier de réponses individuelles

Outre ses notes d'information, le service juridique a accompli un travail remarquable... de première ligne vis-à-vis des affiliés en 2020. Cette première année de pandémie a été marquée par l'inquiétude et le questionnement de nos affiliés, notamment dans les matières réglementaire et juridique. Nos juristes ont largement été mis à contribution pour leur venir en aide. Ils ont ainsi répondu de façon individuelle à environ un millier de questions directes adressées par nos affiliés l'an dernier. Là aussi un « score » important témoignant de la quantité de travail abattu. Celle-ci étant imputable, comme plus haut, tant à la Covid-19 qu'à l'élargissement d'UNESSA au premier janvier 2020.

Évolution du périmètre de la fédération oblige, de nouveaux collègues ont rejoint le service. Et le service juridique a pris le temps nécessaire à son intégration et à sa coordination. Au milieu d'une actualité particulièrement bouillonnante, le service s'est trouvé de nouveaux modes de fonctionnement pour inclure nouveaux collègues, sites différents et... les communications vidéo.

À L'HEURE DE LA COVID-19

Avec l'élargissement d'UNESSA le service Économique a rassemblé ses forces en 2020 et a élargi le scope de ses activités. Le Coronavirus a toutefois mobilisé la plus grosse part de son attention dans trois secteurs : les Hôpitaux généraux, les Personnes en situation de handicap et les Personnes âgées.

L'équipe du service économique d'UNESSA a ainsi tâché d'identifier et d'évaluer les impacts financiers de la crise sanitaire (diminution des recettes et surcoûts) pour différents secteurs de la fédération et d'assurer un suivi : des stocks de matériel de protection individuelle, de consommables médicaux, mais aussi de l'absentéisme du personnel (à la suite d'infections au Covid-19 ou des mises en quarantaine). Forte de ces informations, UNESSA a défendu la neutralisation de l'impact financier de la crise pour ses affiliés.

Défense des hôpitaux en interfédéré

Ainsi, une part importante du financement des hôpitaux dépend de leur niveau d'activité. L'arrêté royal définissant l'intervention financière fédérale exceptionnelle (IFFE) du 30 octobre 2020 permet, via les mesures de compensation de pertes de recettes et de surcoûts, de régulariser les avances octroyées par le pouvoir fédéral aux hôpitaux en 2020. Les fédérations hospitalières ont participé activement au développement des diverses mesures prévues dans cet arrêté royal, notamment via le Conseil fédéral des Établissements hospitaliers (CFEH). En compagnie des autres fédérations, UNESSA y a plaidé pour que les mesures de compensation recouvrent tous les surcoûts, mais aussi et surtout, toutes les pertes de recettes des hôpitaux, y compris les recettes qui ne sont pas habituellement couvertes par le budget des soins de santé.

Dans le secteur des Personnes en situation de handicap, des arrêtés neutralisant l'impact de la crise sur les activités de nos affiliés (et, par conséquent, sur leur subventionnement), sont parus le 7 mai et le 3 décembre 2020. Diverses subventions exceptionnelles leur ont également été octroyées afin de pallier leurs coûts exceptionnels en matériel de protection ou d'encadrement.

Pour le secteur des Personnes âgées, le Gouvernement wallon a accordé des mesures d'immunisation (facturation de journées fictives durant les mois de crise 2020 et 2021, et immunisation des effets de la crise dans le calcul des forfaits 2021 et 2022), ainsi que des subventions exceptionnelles pour couvrir les surcoûts en matériel de protection, de nettoyage et en ressources humaines, mais aussi pour compenser les manques à gagner au niveau des prix d'hébergement, suite à la chute importante et prolongée des taux d'occupation.

Enquête impact en 2021

Dans la continuité de ces mesures, notre service économique a prévu en 2021, une enquête sur l'impact financier de la crise chez les affiliés des secteurs des Personnes âgées et des Personnes en situation de handicap. Elle permettra de vérifier si les subventions exceptionnelles accordées suffisent ou non à couvrir les pertes et surcoûts liés à la crise sanitaire et d'objectiver les besoins du terrain pour une aide additionnelle.

Dans une dynamique intersectorielle, le vécu de la crise par les différents secteurs d'UNESSA a aussi été analysé lors de la deuxième vague. Au-delà de la situation financière et sanitaire, il s'agissait d'aborder des questions liées à l'absentéisme, les plans d'intervention d'urgence ou encore les stratégies de suivi psycho-social.

L'ensemble des données collectées par notre service économique sont relayés aux autorités wallonnes, bruxelloises et fédérales pour mettre en évidence des problématiques de terrain et appuyer nos prises de positions.

Information des affiliés

Au départ de son service économique, UNESSA remplit aussi un rôle d'information de ses affiliés. Ce fut notamment le cas lors de la prise de mesures exceptionnelles par l'AViQ et l'INAMI (avec quelques tâtonnements), en vue d'assurer la continuité des soins, par exemple, les prestations à distance et les nouveaux honoraires pour la prise en charge des patients Covid 19.

Par ailleurs, le service informe nos affiliés sur des questions plus générales, telles que le chômage temporaire, la TVA ou les mesures de soutien à l'économie comme les APE. Elle suit également de près l'évolution des budgets alloués par l'AViQ et l'INAMI aux différents secteurs, tout en chiffrant chaque année leurs besoins budgétaires, discutés au sein des commissions de conventions.

En 2020, notre service économique s'est également penché sur la mise en œuvre du Fonds Blouses blanches, la modification de l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 juillet 2017 qui règle le financement des infrastructures hospitalières, le plan comptable des hôpitaux et son harmonisation avec le plan comptable des associations et fondations et, enfin, sur la poursuite de la réforme de l'hôpital de jour.



À peine mis sur les rails, notre nouveau service transversal Infrastructures, logistique et SIPP a dû composer avec une conjoncture urgente et délicate : répondre aux questions que soulève la crise Covid-19 tant en interne qu'en externe, tout en travaillant au déploiement d'une gestion plus éco-responsable pour notre organisation.

Service infrastructures, logistique et SIPP

LES ENJEUX DE 2020

Pandémie oblige, le service infrastructures, logistique et SIPP (Service interne pour la prévention et la protection au travail) a veillé en interne à l'application et au suivi des directives de sécurité et de prévention anti-covid, en dialogue avec la direction. Rapidement, des avis relatifs aux mesures d'hygiène sur les lieux de travail ont été rédigés, des instructions pour le nettoyage des locaux élaborées, les risques psychosociaux potentiels liés au changement des conditions de travail identifiés...

Pour nos affiliés

L'appui du service aux affiliés s'est organisé à distance. UNESSA a joué son rôle d'interface auprès des administrations pour préciser, simplifier, rendre compréhensible ce qui devait être mis en place chez nos affiliés. La solidarité entre eux a très bien fonctionné grâce à l'échange de bonnes pratiques, de procédures et de documents, notamment pour l'élaboration du plan interne d'urgence (PIU).

Lors de la première vague, le service infrastructures, logistique et SIPP a mis sur pied une récolte de matériel en pénurie, au profit de nos affiliés. Une école en soins infirmiers a ainsi cédé à UNESSA deux mètres cubes d'équipements, dont un respirateur. Des mécènes ont offert neuf palettes – 27.000 flacons – de gel hydroalcoolique (Cidrerie Stassen), 150 tablettes électroniques (Deloitte, Kräfel). Le service s'est chargé d'organiser la distribution de ces dons, après avoir objectivé les besoins et établi une clef de répartition pour nos secteurs.

Prendre le virage du développement durable

En outre, la direction a marqué sa volonté d'emmener la fédération vers un développement plus vert et plus durable. Il a été demandé au service de réaliser le bilan des initiatives déjà entreprises et de mettre en place, dès 2020, des quick wins. Sur base de propositions étayées, des avancées ont été réalisées sur le plan énergétique (éclairage), ou encore, en adoptant un catering éco-responsable. Soulignons que ces réflexions s'articulent avec les perspectives de la fédération quant à ses implantations bruxelloises et namuroise.

Le champ d'action de cette démarche est ambitieux car il vise aussi l'accompagnement de nos institutions dans la mise en œuvre d'une transition écologique en leur sein.

La liaison est facile vers un autre point d'actualité de 2020 : le souhait d'être à la pointe du progrès dans la gestion du flux des déchets classés B2 (déchets médicaux infectieux comportant un risque de contamination ou de blessure). Le coronavirus a eu (et a toujours) un impact sur l'accroissement du volume de ces déchets dans les hôpitaux et les MR(S). Des conseils ont été donnés afin d'anticiper des problèmes éventuels liés à une pénurie de contenants pour ces déchets. Au-delà de la crise, UNESSA se mobilise dans un souci d'innovation, afin d'envisager des alternatives plus économiques et écologiques pour nos affiliés. À l'étude, citons la technologie de l'inertage par micro-onde. Un traitement qui pourrait être réalisé en partie au sein des institutions et qui permettrait un certain type de recyclage. Mais, le cadre législatif wallon n'est pas encore mûr. Une question ouverte, donc, avec un réel enjeu financier lié à des intérêts environnementaux ...

Service éthique et société

ENTRE PERTURBATIONS, RÉFLEXION ET PUBLICATIONS

Les activités du service éthique et société ont été perturbées en 2020. Les interventions en présentiel dans les institutions de soins ont été provisoirement interrompues. Les conditions difficiles que nous avons connues n'ont pas empêché le service de lancer une vaste réflexion sur l'accompagnement spirituel dans les institutions de soins.

Comme dans nos autres secteurs et services, l'équipe du service éthique et société s'est adaptée aux conditions de la crise sanitaire. Plusieurs interventions ont ainsi repris en téléconférence, notamment un cycle de formation sur : la place de l'éthique, le secret professionnel, les défis soulevés par le multiculturalisme, la fin de vie et la place des familles. C'est aussi par écrans interposés que le plus gros de la réflexion sur l'accompagnement spirituel dans les institutions de soins a été mené.

Spiritualité et soins

Dans un contexte de mise en réseaux des institutions, de demande de professionnalisation, de sécularisation croissante et de multiculturalité, UNESSA a réuni derrière les écrans plusieurs instances pour mener cette réflexion: la Commission interdiocésaine des pastorales de la santé (Cipsa), le réseau Santé Soins et Spiritualités (Resspir) et le nouveau service « Spiritual Care » (créé pour valoriser et optimiser la dimension spirituelle dans les soins, de même que favoriser la collaboration entre soignants et accompagnateurs, hébergé par le centre interdiocésain à Bruxelles).

Cette réflexion a poursuivi un double objectif :

- stimuler les différentes personnes impliquées dans l'organisation des aumôneries/services d'accompagnement spirituel : faire des choix conscients par rapport à leur organisation, tenir compte des besoins en permanente évolution des personnes auxquelles s'adresse cet accompagnement, prendre en compte les aspects spécifiques du contexte sociétal, faire preuve de créativité et d'audace pour essayer de nouveaux modèles/types de fonctionnement ;
- stimuler les instances : prendre conscience du fait que la dimension spirituelle des patients/résidents exige aussi une réflexion sur l'organisation de soins (interdisciplinarité, prise en charge holistique, valeurs institutionnelles...).

À court terme, ce travail devrait conduire à une re-définition du statut de l'accompagnateur spirituel : de son rôle, de sa fonction dans l'institution et de son travail.

À moyen terme, il s'agira d'aider les équipes de terrain à faire davantage connaître leur travail dans l'institution et à approfondir le lien avec les autres professions au service d'une prise en charge holistique des patients/résidents.

À plus long terme, ce travail pourrait mener à une plus grande professionnalisation de la fonction

d'accompagnateur spirituel (ouverte aux autres religions/confessions), à la création éventuelle d'une association professionnelle et, le cas échéant, à une proposition d'évolution du cadre légal.

Face à la Covid-19

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, la Fondation Roi Baudouin, la Haute École Robert Schuman et l'équipe du secteur éthique et société d'UNESSA ont initié une réflexion autour d'une question commune : « Comment répondre à la souffrance éthique ? » La crise Covid en a généré beaucoup : les soignants, en hôpital comme en maison de repos, ont été confrontés à des situations difficiles, les obligeant à assumer des choix parfois pénibles. Le secteur des Personnes en situation de handicap n'a pas non plus été épargné. Beaucoup de soignants ont dû sacrifier des valeurs auxquelles ils tenaient. Par exemple, pour privilégier la sécurité, ils ont restreint considérablement les libertés de leurs patients. Dans les unités de soins intensifs, la sélection de patients a été envisagée... Comment traiter ces dilemmes sans se culpabiliser ou sans tomber dans la chasse au bouc émissaire ? Cette initiative conjointe a débouché sur la mise au point d'un outil pour aider à prendre du recul et faciliter le dialogue entre collègues.

Pour 2021, l'espoir réside dans la reprise des activités en présentiel. Les premiers signes d'un assouplissement ont été annoncés, ce qui faciliterait grandement les échanges sur des matières aussi complexes et chargées émotionnellement que l'éthique et les questions de spiritualité.

Ethica Clinica, fidèle au poste

Malgré la crise sanitaire, le service éthique et société a fait paraître trois éditions du magazine *Ethica Clinica* en 2020.

Notamment en l'espace de deux mois, le service a réussi l'exploit de réunir des auteurs de haut niveau pour analyser à chaud la crise Covid qui venait de commencer.

Le centième numéro d'*Ethica Clinica*, marquant les 25 ans de la revue, a été préparé au cours de l'an dernier. Malheureusement, sa parution a dû être postposée aux premiers mois de 2021. Il s'est penché sur 25 ans d'éthique des soins et sur son propre chemin parcouru.



STATUTS

Pour le service innovation, projets et études, 2020 a été une année essentiellement articulée autour de trois préoccupations :

- assurer la continuité dans le changement : c'est-à-dire la planification et la gestion habituelle des projets en gérant la suite de l'intégration au sein d'UNESSA ;
- mettre en place un travail transversal : c'est-à-dire la capacité et la volonté d'intégrer une diversité de secteurs internes à la fédération ;
- établir une gestion ouverte - compréhensible - et accessible : c'est-à-dire la nécessité de construire et partager une méthodologie et des outils nous permettant d'être aussi efficaces et transparents que possible.



Le projet Cap'Inclusion vise à orienter et à favoriser l'ouverture des formations professionnelles aux personnes en situation de handicap léger en vue de maximiser leurs chances d'accéder à l'emploi. Les publics cibles directs sont les personnes en situation de handicap léger, les formateurs en insertion socioprofessionnelle, les chefs d'équipe en économie sociale et les moniteurs en ETA. Il s'agit de personnes motivées à l'idée de s'insérer dans le monde du travail de manière durable.



Bilan et impact du projet :

- 17 stages réalisés en 2020 ;
- 7 vidéos de job coaching produites en collaboration avec StepUp&Co et Knock Knock Prod ;
- brainstorming avec les acteurs du secteur pour envisager une suite au projet Cap'Inclusion ;
- participation au GT Handistreaming ;
- évaluation finale.



Durée du projet

2016
2020

Partenaires

- porteur du projet : UNESSA
- FEBRAP
- Bruxelles Formation
- la Ferme Nos Pilifs, Jeunes Jardiniers, APAM et Citeco (ETA)
- Jeunes Schaerbeekois au Travail et Bonnevie (ISP)
- Proximité Santé et les Capucines (Economie Sociale d'insertion)
- collaboration étroite et régulière avec ACTIRIS, PHARE, CPAS (Ixelles, Evere, Molenbeek)
- Missions Locales (Forest, Molenbeek, Anderlecht), Sisahm, Transition, Média Animation, Diversicom, Exaris
- Bataclan, Ecole St Jean & Nicolas et l'Inst. A. Herlin

Plus d'infos :

<http://capinclusion.be>



Durée du projet

Novembre 2019
Avril 2022

Extension de 6 mois
octroyée suite à la crise
COVID-19 :
Octobre 2022

Partenaires

- porteur du projet : UNESSA
- Associazione C'ENTRO (IT)
- GEM TC CORSICA U SCONTRU (FR)
- Xano Channel asociación para el desarrollo comunitario (ES)

Plus d'infos :

<http://eucap.net>

Le projet EU.CAP s'attache à une amélioration de l'égalité des chances en visant une meilleure employabilité et la participation active à la société des personnes atteintes d'un handicap léger.

Ce projet vise à améliorer le profil professionnel des personnes atteintes d'un handicap et à leur adéquation au marché du travail. Il ambitionne des retombées durables sur les individus et les organismes partenaires en élaborant un modèle d'insertion basé sur les bonnes pratiques détectées en matière d'employabilité des groupes à risques. Les bonnes pratiques retenues seront intégrées dans l'outil socio-pédagogique qui favorisera la qualité et l'excellence.

EU.CAP souhaite favoriser et développer auprès de son public-cible prioritaire des compétences (savoir-faire) et des capacités d'intégration (savoir être) dans le milieu professionnel en alliant stages d'observation, formation et mise à l'emploi. Il s'agira d'un processus de maximum 15 mois géré dans le cadre d'un job coaching spécialisé.

Au terme du projet, un référentiel de formation et de compétences sera mis librement à disposition des professionnels de l'insertion et du handicap. Une série d'actions politiques seront menées afin de sensibiliser les Etats et la société civile à la problématique de l'emploi pour les personnes handicapées.

Bilan 2020 :

- finalisation de l'étape 1: Etat des lieux et récolte des bonnes pratiques ;
- création d'un site internet ;
- [newsletter 1](#) ;
- [newsletter 2](#) ;
- création de la [page Facebook](#).

Pour 2021 :

- étape 2 : Vérification de la transférabilité des bonnes pratiques (Janv- Fev) ;
- étape 3 : développement de l'outil méthodologique (Fev-Juin) ;
- étape 4 : implémentation et tests (Juin-Oct).



EUR&QUA est un projet de développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfance. FISSAAJ/UNESSA en collaboration avec d'autres partenaires (pour la Belgique, l'Université de Liège et la Haute Ecole Namur-Luxembourg) participe, depuis 2016, à un projet sur la question de l'enfance en situation transfrontalière. Par situation transfrontalière, nous considérons tous les cas d'enfants ou de jeunes dont le parcours est caractérisé par un passage de frontière et pris en charge (ou en demande) par n'importe quelle association qu'il s'agisse d'hébergement, d'aide, de protection ou autres.

Le territoire concerné est celui de la Grande Région, il inclut ainsi les situations transfrontalières impliquant la Wallonie avec la France (région Grand Est/Lorraine), le Luxembourg et l'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat).

Les institutions situées dans cette zone qui s'occupent de jeunes que ce soit dans le secteur du handicap ou celui de l'aide à la jeunesse sont donc concernées, tout comme les services d'aide à la jeunesse, de la protection de la jeunesse...

Le projet est divisé en quatre actions. Celles-ci participent au développement de la recherche action, de la plateforme d'échanges entre professionnels, de la communication et du Master en droit de l'enfance axé sur l'aspect transfrontalier.

Bilan 2020 :

- [journée de partage de pratiques](#), le 09 mars 2020 ;
- [séminaire des magistrats de la Grande Région](#), le 03 avril 2020 ;
- [journée de partage de pratiques](#), le 16 novembre 2020 ;
- [journée de clôture du projet](#), le 27 novembre 2020 ;
- rédaction du rapport ;
- rédaction du rapport final de recherche ;
- création d'un guide pratique pour les professionnels ;
- finalisation de la [Plateforme EUR&QUA](#).



Durée du projet

2016 - 2020

Plus d'infos :

<http://eurequa.org>



Durée du projet

Novembre 2020
 Avril 2023

Partenaires

- porteur du projet : Shelter « Safe House », Riga (LV)
- UNESSA
- Anziani e non solo, Carpi, Modène, (IT)
- BEST Institut für berufsbezogene Weiterbildung und Personaltraining, Vienne (AT)
- Dokuz Eylül Üniversitesi (Université d'Izmir), Izmir (TR)
- Empresa Con Valores, Valence (ES)

Le projet « Here – Proximity Social Economy » pour lequel UNESSA asbl s'est associée avec cinq autres partenaires européens (Autriche, Espagne, Italie, Lettonie et Turquie) a pour objectif principal de diffuser et d'appliquer une stratégie d'« économie circulaire sociale » dans les quartiers défavorisés, en particulier dans un contexte urbain. Pour y arriver, le consortium européen mis en place aura pour mission d'identifier les opportunités d'entrepreneuriat dans ces quartiers (en fonction des besoins) et de mettre sur pied des entreprises d'économie sociale avec les personnes exclues des réseaux économiques traditionnels. Celles-ci intégreront un parcours de formation adapté et identifieront les opportunités d'entrepreneuriat potentielles.

A terme, HERE ambitionne d'incuber les projets de 30 entrepreneurs et de développer un MOOC (Massive Open Online Course), une formation en ligne ouverte à tous. Au sein de notre fédération, nous nous appuyons sur l'expertise de Job'In (Secteur ISP/ESMI). Actif depuis 1997, Job'In propose une alternative novatrice en matière de lutte contre le chômage : l'autocréation d'emploi par le biais d'une « couveuse d'entreprise ».

Bilan 2020 :

- kick-Off meeting, le 27 novembre 2020 ;
- 1^{ère} réunion technique de travail afin d'élaborer un questionnaire.



Partage Serein Pour l'Avenir pour les personnes en FAIM de vie !

Ce projet, soutenu par la Fondation Roi Baudouin, propose d'accompagner les maisons de repos et maisons de repos et de soins (MR(S)) dans la découverte et la promotion du PSPA (Projet de soins personnalisé et anticipé), afin de leur permettre de mieux appréhender la « faim » et la « fin » de vie de leurs résidents. Le PSPA est un « processus par lequel une personne, en concertation avec ses proches et ses soignants, formule à l'avance des objectifs et des choix relatifs à la manière dont elle souhaite que l'on prenne soin d'elle si elle n'était plus en mesure de les assumer elle-même. Ce processus peut aboutir sur les directives anticipées » (Définition de Pallium).

Le PSPA est un document conséquent dont il est parfois difficile de tenir compte dans les situations d'urgence. C'est la raison pour laquelle, UNESSA poursuit un second objectif : celui d'oeuvrer à la transmission des souhaits des personnes lors d'un changement d'institution ou d'une prise en charge en urgence. Pour ce faire, un groupe de travail restreint et multisectoriel a élaboré un PAVS (projet anticipé de vie et de soins) qui reprend l'essence du PSPA et les informations essentielles du projet de soins du bénéficiaire en une page recto-verso. Cette feuille se veut être un outil de transmission des informations d'une institution à l'autre, d'un centre de soins à l'autre. En toutes circonstances, et au cas où le résident se trouve dans l'incapacité de s'exprimer, cet outil permet au personnel soignant d'assurer un suivi, entre autres, respectueux de ses convictions.

À long terme, l'objectif est que la philosophie du PSPA (ouverture au sens de l'existence dans une relation interhumaine, dialogues) imprègne peu à peu nos établissements. De la sorte, nous pensons favoriser une amélioration de la relation soignant-soigné, éviter des situations difficiles en fin de vie, aider tout-un-chacun à penser et à s'exprimer sur son parcours de vie, réduire la souffrance émotionnelle des proches et des soignants face à des situations inextricables, inscrire les directives anticipées dans un récit de vie. In fine, il s'agit de promouvoir l'« autonomie-en-relation », c'est-à-dire une sorte d'empowerment pour le patient, la famille mais aussi les proches.

Bilan 2020 :

- création du document PAVS en juillet-août 2020 ;
- réalisation d'un webinar le 29 septembre 2020 ;
- création d'une vidéo d'animation.



Durée du projet

2020 - 2021

Porteur du projet

UNESSA

Plus d'infos :

[PSPA PAVS](#)



Durée du projet

Septembre 2019
Août 2021

Partenaires

- porteur du projet : IFRTS CORSE (FR)
- ITG Conseil (FR)
- ENAIP FRIULI VENEZIA GIULIA (IT)
- UNESSA (BE)
- IASIS NGO (GR)
- MKP (GR)

Plus d'infos :

<http://socialandnature.eu>



Social&Nature est un projet développé par 6 partenaires dans 4 pays européens différents (La Belgique, la France, la Grèce, l'Italie), financé par Erasmus + dans le cadre des Partenariats Stratégiques pour l'éducation et la formation.

Son objectif, au travers de la formation de médiateurs et de travailleurs sociaux, est la prévention et l'atténuation des catastrophes environnementales dû au changement climatique, qui ont un impact significatif sur les groupes déjà socialement, économiquement et culturellement vulnérables.

Il y a 2 objectifs spécifiques :

- créer un consortium transnational pour construire un cadre européen pour la formation de formateurs dans le secteur social (politiques sociales et l'aide à la formation et au job placement) et agir en tant que médiateurs et facilitateurs auprès des groupes vulnérables, renforçant leur capacité à faire face aux problèmes des aléas naturels et aux conséquences du changement climatique ;
- produire des outils didactiques, simples et facilement transférables dans des contextes territoriaux variés pour être utilisés par des centres de formation et des institutions en charge des politiques sociales ;

Bilan 2020 :

- création de deux [Newsletters](#) ;
- création d'un [siteweb](#) + page [Facebook](#) ;
- création d'un dépliant ;
- finalisation et traduction de l'Intellectual output (IO) 1 ;
- IO 2: en cours ;
- IO 3: Guidelines + Modules description ;
- IO4: Guidelines.



Le projet « Vote4Europe ? » a permis à des jeunes de 18 à 35 ans issus de nos centres de formation de prendre la parole et de participer à un vaste échange d'idées et de propositions lié aux dernières élections européennes organisées en mai 2019. Un questionnaire relatif au rapport qu'entretient le jeune avec l'Europe et ses institutions a été diffusé dans le réseau d'UNESSA et par les partenaires européens du projet. Les résultats nous ont permis de dégager une série de thématiques (chômage des jeunes, protection de l'environnement, lutte contre les discriminations...) qui intéressent notre public.

Entre janvier et février 2020 le CEC et les partenaires du projet ont récolté 11 témoignages vidéo reprenant les questions des jeunes sur des thèmes prioritaires (emploi, changement climatique, migration etc) :



Ces témoignages sont issus d'un travail de préparation par les participants des groupes cibles d'une dizaine de questions sur des thèmes bien spécifiques, travaillés en commun dans des sous-groupes lors des séminaires transnationaux.

Ces questions devaient être posées directement aux représentants des institutions européenne suivantes : Nicolas Schmit, Commissaire européen en charge de l'emploi, protection sociale et insertion, 4 parlementaires européens, Isabel Cano vice-présidente du CESE, Gilles Pelayo, Chef de l'unité Europe pour les Citoyens lors du séminaire final du 6 mars 2020 au CESE à Bruxelles. Ce séminaire a malheureusement dû être annulé pour cause de Covid-19.

Pour contrer la déception et le sentiment de frustration des personnes et des partenaires qui s'étaient déplacés pour ce séminaire, la réunion du Comité de Pilotage transnational du 5 mars a été valorisée et une [vidéo a été réalisée](#) reprenant quelques-unes des questions préparées. Elle a été adressée pour être complétée aux représentants des institutions européennes ayant confirmé leur participation au séminaire.



Durée du projet

Octobre 2018
Mars 2020

Partenaires

- porteur du projet : CEC (BE)
- UNESSA (BE)
- Coopérative d'Initiative Jeunes (FR)
- Barka Foundation (PL) ;
- Trinijove (ES)
- Civitas (RO)

Plus d'infos :

<http://vote4europe.org>





Durée du projet

Mai 2020
Novembre 2021

Partenaires

- porteur du projet :
UNESSA
- Barka (PL)
- Civitas (RO)
- AFEV (FR)
- Citizen Campus (FR)
- Bleu Blanc Zebre (FR)
- Volontariamente uniti
per il bene comune (IT)
- JST (BE)
- Centre de formation
Bonnevie (BE)

Plus d'infos :

<https://ycivic.eu>



Ce projet est fondé sur une exigence éthique : réinjecter dans le débat citoyen la notion d'engagement autour du bien commun et des valeurs prônées par la Charte européenne des droits fondamentaux. Malgré la remise en cause de ces valeurs par certains, l'envie d'engagement est évidente, notamment chez les jeunes. La citoyenneté et le civisme s'imposent comme une valeur cardinale du vivre-ensemble, l'affirmation qu'il s'agit d'une composante fondamentale du lien social.

« Citoyenneté et jeunesse » est donc le thème principal du projet. Cinq séminaires transnationaux seront organisés autour de ce thème et sur base de grandes questions sociétales qui s'y rapportent : la promotion des Droits, la compréhension des enjeux démocratiques, l'implication citoyenne et l'organisation de la société civile, le climat et l'environnement, les réseaux sociaux etc.

L'objectif d'Y-CIVIC est de favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté active auprès des jeunes qui ne sont pas toujours insérés dans les structures traditionnelles d'enseignement et dans les systèmes éducatifs institutionnels. Il convient dès lors de soutenir les jeunes issus des zones moins favorisées et en risque de relégation sociale dans leur engagement au service du bien commun, d'encourager l'émergence d'une nouvelle génération de leaders citoyens autour de l'intérêt général.

Y-CIVIC vise à transférer des expériences, des dynamiques territoriales, des pratiques de formation et des compétences vers d'autres territoires. Il vise à populariser les outils institutionnels que l'Europe met à disposition du jeune citoyen pour s'exprimer : le dialogue civil, l'initiative citoyenne, la pétition... Comment les utiliser à bon escient ? Comment interpeller efficacement les institutions ?

À moyen terme, le projet vise à l'élaboration d'une école inclusive de la citoyenneté sans frontières.

Bilan 2020 :

- kick Off meeting en vidéoconférence, les 23 et 24 septembre ;
- création d'un [site internet](#) ;
- création d'une charte graphique.



Le projet « LOG'IN » vise à promouvoir l'accès à l'habitat inclusif des personnes porteuses d'un handicap, par la formation des aidants – familles, proches, bénévoles et professionnels. Notre fédération, au côté de quatre autres partenaires venant de France, de Suède et de Grèce, ambitionne de construire un cadre européen de formation qui permette de renforcer les compétences et les connaissances des aidants. Plusieurs outils seront développés : un MOOC, une mallette pédagogique et un recueil de ressources. Tout ce contenu sera structuré selon les bonnes pratiques et les besoins identifiés dans les différents pays. À terme, LOG'IN a pour objectif d'accroître l'autonomie et le pouvoir d'agir social des personnes en situation de handicap.

- Kick-off meeting 02 décembre 2020

Durée du projet

Novembre 2020
Avril 2023

Partenaires

- Elderberry (SE),
- Iasis NGO (GR),
- IRIPS (FR),
- ITG (FR),
- UNESSA (BE).



SMARTX

Durée du projet

2020 - 2021

Partenaires

- UNESSA ;
- COMFTECH SRL (IT) ;
- CHU Dinant Godinne Sainte-Elisabeth (BE).

UNESSA participe au projet « BODEE smarThread between babies and parents » soumis par la PME innovante italienne COMFTECH srl dans le cadre du programme EU Smart X. UNESSA a un rôle de facilitateur et veille aux échanges entre les acteurs de terrain.

L'objectif du projet est de poursuivre le développement d'une technologie innovante basée sur le textile, qui devrait répondre à la demande clinique croissante d'identification précoce des troubles arythmogènes potentiellement mortels, tout en rendant le suivi des paramètres vitaux des nouveau-nés aussi peu invasif que possible.

En décidant d'être partenaire du projet, UNESSA vise à la fois à renforcer le positionnement de premier plan de ses affiliés dans le secteur de la santé néonatale, en ce qui concerne l'innovation et à promouvoir la R&D dans le système de santé.

Une expérimentation sera menée dans un hôpital universitaire belge, le CHU Dinant Godinne Sainte-Elisabeth - UCL-Namur, sur le site de Dinant. L'équipe du Dr Jean El Hayeck surveillera les paramètres vitaux des nouveau-nés via des capteurs pleinement intégrés dans les bandes textiles portées par les nouveaux-nés, lors des interactions avec leurs parents.

Le médecin et son équipe nous donneront des commentaires sur l'utilisation des différents textiles en fonction de caractéristiques spécifiques, et sur l'utilisation de nos systèmes dans leur travail quotidien avec les parents et les enfants. Certains seront invités à utiliser le Bodee pour surveiller davantage leur bébé à la maison.



NOS MANDATS

UNESSA représente ses affiliés dans de nombreux lieux officiels ou associatifs. Près de 140 mandats sont ainsi distribués. La fédération y défend les positions de ses secteurs mais y est également présente en tant qu'expert. Ces mandats sont exercés dans les organismes, comités, commissions, groupes de travail... Les réunions sont organisées au niveau fédéral, régional, communautaire mais aussi à l'échelle internationale. Le monde associatif n'est pas oublié.

État fédéral

■ SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

- Organe de concertation relatif à la réforme des soins de santé mentale pour adultes - Personnes âgées - Empowerment & participation
- Comité pour la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents
 - ▶ GT Continuité des soins
- Commission paritaire nationale médecins-hôpitaux
- Commission fédérale Droits du patient
- Conseil fédéral pour la qualité de l'activité infirmière
- Conseil fédéral des Établissements hospitaliers
- Conseil national des secours médicaux d'urgence
- Plateforme fédérale de l'évaluation des soins palliatifs - Cellule d'évaluation
- Conseil supérieur de la santé
 - ▶ GT Mesure de la qualité dans les soins de santé mentale en Belgique
 - ▶ GT expérience patients
- Groupe de travail P4P
- Comité d'accompagnement DPI - BMUC

■ Institut national d'assurance maladie-invalidité - INAMI

- Service d'évaluation et de contrôle médicaux
 - ▶ Comité
 - ▶ Chambre de recours
 - ▶ Chambres de 1^{ère} instance
- Fonds des accidents médicaux
 - ▶ Comité de gestion
 - ▶ GT Procédures et aspects juridiques
- Service des soins de santé
 - ▶ Conseil général
 - ▶ Comité de l'assurance
 - ▶ Commission des conventions et d'accords
 - ▶ Commission informatique
 - ▶ Commission de profils pour les prestations effectuées dans les établissements hospitaliers
 - ▶ Commission de remboursement des implants et des dispositifs médicaux invasifs
 - ▶ Conseil technique de l'hospitalisation
 - ▶ GT Permanent Soins intégrés
 - ▶ Comité d'accompagnement Évaluation des formes alternatives de soins et de soutien aux soins aux personnes âgées
 - ▶ CP Aversion grava - Soins extra-muros - soins alternatifs

■ Autres mandats fédéraux

- Centre fédéral d'expertise des soins de santé
- Plateforme de coordination du plan cancer – Comité d'accompagnement
- Conseil supérieur des volontaires

■ SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

- Service des relations collectives de travail
 - ▶ Commission paritaire des établissements et des services de santé – CP330
 - ▶ Commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé – CP332
 - ▶ Commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement – CP 319
 - ↳ Sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone – CP319.02
 - ▶ Commission paritaire pour le secteur socio-culturel – CP329
 - ↳ Sous-commission paritaire pour le secteur socio-culturel pour la Communauté française et germanophone et pour la Région wallonne – CP329.02



■ Institut de Classification de Fonctions (IFIC)

■ Fonds du secteur non marchand

- Association des Fonds sociaux du secteur non marchand (AFO-SOC)
- Fonds d'épargne sectoriel des secteurs fédéraux
- Fonds de pension du secteur non marchand (OPF)
- Association des Fonds FeBi
 - ▶ Fonds intersectoriel des services de santé FINSS
 - ▶ Groupes à risques : Hôpitaux privés - Secteur MR-S - Secteur ESS
 - ▶ Maribel – Fonds 330
 - Chambre 1 - Hôpitaux
 - Chambre 2 - MR/S
 - Chambre 4 - Centre de revalidation
 - Chambre 5 - ESS (résiduaire)
 - Chambre 7 - IHP, Mais. médicales, Croix-Rouge
- Association paritaire pour l'emploi et la formation – APEF
 - ▶ Asbl Old Timer – Milieux d'accueil d'enfants
 - ▶ Fonds ISAJH – Fonds social de formation pour le secteur des institutions et services d'aide aux jeunes et aux handicapés
 - ▶ Fonds d'aménagement de fin de carrière : ISAJH - MAE ASSS
 - ▶ Fonds de sécurité d'existence
 - Groupes à risques : MAE, ASS
 - Maribel social – Fonds 332 : MAE, Mirabel, ASSS

■ SPF Justice

- Groupe de travail Évaluation de la loi relative à la protection des malades mentaux

Région wallonne

- AViQ
 - ▶ Conseil général
 - ▶ Conseil de monitoring financier et budgétaire
 - ▶ Conseil de prospective et de stratégie – Collège central
 - ▶ Comité de branche Bien-être et santé
 - Commission Santé mentale
 - Commission Accueil-Hébergement. des PA
 - Commission OA-Hôpitaux
 - Commission technique revalidation
 - Commission Promotion de la santé - Prévention
 - ▶ Comité de branche Handicap
 - Commission Autonomie et grande dépendance
 - Commission wallonne des personnes en situation de handicap

- ▶ Comité de branche Santé
- ▶ Commission de suivi de l'accord franco-wallon
- ▶ GT Experts hospitaliers
- ▶ GT informatique hôpitaux

● CWASS

- ▶ Commission wallonne de la santé
- ▶ Commission wallonne des aînés
- ▶ Commission wallonne de la personne handicapée
- Commission d'avis sur les recours
- Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
- Service francophone des métiers et des qualifications
- Instance Bassin Enseignement qualifiant - formation - emploi (NAMUR)

Fédération Wallonie-Bruxelles

■ ONE

- Conseil d'avis
- Comité de programmation
- Commission d'agrément ATL
- Comités subrégionaux : Bruxelles, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur
- Comité d'accompagnement SASPE
- SFMQ - Coref «puéricultrice»
- Comité de pilotage formation coninue à l'ONE

■ Collège de Prévention

■ Commission d'agrément AAJ

■ Conseil communautaire de la prévention de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

■ Conseil communautaire des établissements de soins

■ Conseil d'orientation de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)

■ Pôle santé namurois (PSN)

■ Commission consultative pour les hôpitaux

■ Commission de concertation relative à la formation



International

- Fédération internationale des hôpitaux
- Fédération mondiale pour la santé mentale
- Santé mentale Europe
- Comité permanent des hôpitaux de l'Union européenne
- Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie – EUROCEF

Associations

- Agence wallonne de la lutte contre la maltraitance des aînés (Respect Seniors)
- Association bruxelloise pour le bien-être au travail (ABBET)
- Association des centres et Services bruxellois pour personnes handicapées (ACSEH)
- Association des institutions bi-communautaires de Bruxelles-Capitale travaillant en faveur des personnes handicapées (AIBB)
- Caritas catholica Belgique
- Caritas catholica en Belgique francophone et germanophone
- Centre de référence en santé mentale (CRéSaM)
- Centre d'enseignement supérieur pour adultes (CESA) – École de Roux
- CEFIG
- Comité d'entente des employeurs des services de santé (CISPa)
- Comité de vigilance en travail social dans le non-marchand (CVTS)
- Commission d'accompagnement dans le cadre de la commission relative aux droits des personnes handicapées
- Commission interdiocésaine des pastorales de la santé
- Concertation des fédérations de santé mentale
- Confédération bruxelloise des entreprises non marchandes (BRUXEO)
- Conseil bruxellois de coordination socio-politique (CBCS)
- Confédération chrétienne des institutions (CCI)
- Conseil économique et social de la Région wallonne (CESE Wallonie)
- Conseil général de l'enseignement catholique (COGEC)
- Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale d'insertion (FeBISP)
- Fédération des centres PMS libres (FCPL)
- Fédération Développement professionnel (FEDEPRO)
- FEDES 319.02
- Fondation Roi Baudouin
- Fonds Reine Fabiola pour la santé mentale
- Fonds des affections respiratoires (FARES)
- Henallux
- Inter-fédérations des EFT / OISP
- Inter-fédérations de l'aide à la jeunesse (IFAAJ)
- Job's in - Accompagnement à la création d'entreprises
- Management innovant des organisations et réseaux de soins (MIORS)

- Plateforme Annonce Handicap (PAH)
- Plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone (Concert ES)
- Plateforme francophone du Volontariat
- Plateforme pour l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients (PAQS)
- Protocol 4 Care
- Réseau d'entreprises sociales (RES) – Formation professionnelle d'orientation
- Réseau santé soins et spiritualités (Resspir)
- Réseau Santé Louvain (RSL)
- SAW-B
- Senoah
- Union des Entreprises à profit social wallonnes (UNIPSO)
- Union des entreprises à profit social au fédéral (UNISOC)
- Union francophone d'institutions de protection et d'aide aux handicapés (UFFIPRAH)



NOS INSTANCES

Les multiples réunions sont des lieux d'échange et permettent de rencontrer les questions et réflexions des affiliés. Conseils sectoriels et Comités de coordination sont des réunions faïtières auprès de chaque secteur. Des sujets plus thématiques et précis sont ensuite discutés dans les commissions et groupes de travail.

Secteur Accueil de la petite enfance et Promotion de la santé à l'école

- **Conseil sectoriel**
 - Enfance : accueil et santé
- **Comité de section**
 - Milieu d'accueil petite enfance
 - Promotion de la santé à l'école / Médecine préventive
- **Comités de coordination subrégionaux / MAE**
- **Groupes de travail**
 - ATL
 - SASPE

Secteur Aide à la jeunesse

- **Conseil sectoriel**
- **Comité de coordination**
 - AMO
 - SAS
 - SASPE
 - Liège
 - Hainaut
 - Namur
 - Transversal (Bruxelles, Brabant wallon, Namur)

Secteur Hôpitaux généraux

- **Comité de coordination des hôpitaux**
- **Commissions**
 - Département soins
 - Gestion
 - Personnel
 - Médecins-chefs
- **Groupes de travail**
 - E-Health DPI
 - Formation permanente
 - Hospitalisation de jour
 - Mise en oeuvre du GDPR
 - Nomen 2.0
 - Pharmacie
 - Quartier opératoire
 - Services sociaux hospitaliers
 - Soins non planifiés – PGMG
 - Tar-Fac

Secteur Insertion socio-professionnelle et Économie sociale

- **Conseil sectoriel**
- **Comité de coordination**
 - wallon
 - bruxellois
 - commun

Secteur Personnes âgées

- **Conseil sectoriel**
- **Comités de coordination / zones**
- **Groupes de travail**
 - Ethique
 - Politique de formation
 - Table ronde – Animation
 - Mise en oeuvre du GDPR

Secteur Personnes en situation de handicap

- **Conseil sectoriel**
- **Comités de coordination / région (Hainaut, Liège, Namur-Luxembourg et Brabant wallon)**
- **Commissions**
 - Aide en milieu de vie
 - Accueil des bénéficiaires étrangers
 - Eco-gestion
- **Groupes de travail**
 - SAPS

Secteur Santé mentale

- **Conseil sectoriel**
- **Commissions**
 - Pédiopsychiatrie
 - IHP
 - MSP
 - Services de santé mentale
 - Technique de revalidation
- **Groupes de travail**
 - RPM
 - 107/Équipes mobiles
 - COMSMEA
 - 1ère ligne
 - Evaluation de la loi relative à la protection des malades mentaux



L'ÉQUIPE D'UNESSA EN MAI 2021

Au sein d'UNESSA, l'expertise est apportée par des collaborateurs qui rencontrent, quotidiennement, les questions et défis des affiliés. La collaboration entre les membres du staff occupe une place centrale. L'équipe transmet ses conseils et connaissances dans des courriers, notes d'information, réunions, séances d'information et formations. Autant de documents et de lieux qui permettent aux affiliés de se sentir soutenus et guidés.

Équipe de Direction

■ **Christophe Happe**
Directeur général
+32 (0)81 32 76 60
+32 (0)476 99 43 34
christophe.happe@unessa.be

■ **Benoît Hallet**
Directeur général adjoint
+32 (0)81 32 76 80
+32 (0)475 44 66 63
benoit.hallet@unessa.be

■ **Denis Henrard**
Directeur général adjoint
+32 (0)81 32 76 60
+32 (0)485 68 62 65
denis.henrard@unessa.be

■ **David Lefèbvre**
Directeur général adjoint
+32 (0)81 32 76 70
+32 (0)473 49 93 12
david.lefebvre@unessa.be

■ **Daniel Thérasse**
Directeur général adjoint
+32 (0)2 609 54 74
+32(0)477 57 24 18
daniel.therasse@unessa.be

Assistants de direction

■ **Valérie Coria**
+32 (0)81 32 76 83
valerie.coria@unessa.be

■ **Hatice Ozturk**
+32 (0)2 609 54 73
hatice.ozturk@unessa.be

Secteur Accueil de la petite enfance et Promotion de la santé à l'école

■ **Maurane Golisano**
Responsable section ATL et SASPE
+32 (0)2 315 32 90
maurane.golisano@unessa.be

■ **Marine Lanoy**
Responsable section MAE
+32 (0)2 315 32 82
marine.lanoy@unessa.be

■ **Daphné Scheppers**
Responsable section PSE
+32 (0)2 315 32 85
daphne.scheppers@unessa.be

■ **Rhèa Hajar**
+32 (0)2 315 32 88
rhea.hajar@unessa.be

■ **Lila Joris**
+32 (0)2 315 32 82
lila.joris@unessa.be

Secteur Aide à la jeunesse

■ **Diane Englebert**
Responsable du secteur
+32 (0)2 609 54 85
diane.engagebert@unessa.be

Secteur Hôpitaux généraux

■ **Aline Hotterbeex**
Responsable du secteur
+32 (0)81 32 76 75
aline.hotterbeex@unessa.be

■ **Elise Collet**
+32 (0)81 35 42 82
elise.collet@unessa.be

Secteur Insertion socio-professionnelle et Économie sociale

■ **Morgane Eeman**
Responsable du secteur
+32 (0)2 609 54 71
morgane.eeman@unessa.be

■ **Abdel Sallah**
+32 (0)2 609 54 82
abdel.sallah@unessa.be

Secteur Personnes âgées

■ **Hélène Derbaudrenghien**
Responsable du secteur
+32 (0)81 32 76 72
helene.derbaudrenghien@unessa.be

■ **Annick Hupé**
+32 (0)81 32 76 73
annick.hupe@unessa.be



Secteur Personnes en situation de handicap

■ **Christine Lefèvre**

Responsable du secteur
+32 (0)2 609 54 72
christine.lefevre@unessa.be

■ **Olivia Isis Paquet**

+32 (0)493 37 63 31
olivia.isis.paquet@unessa.be

■ **Marc Thomas**

+32 (0)2 609 54 72
marc.thomas@unessa.be

Secteur Santé mentale

■ **Marc Demesmaecker**

Responsable du secteur
+32 (0)81 32 76 65
marc.demesmaecker@unessa.be

■ **François Dupont**

+32 (0)81 32 76 67
francois.dupont@unessa.be

Service juridique

■ **Myriam Hubin-Dauby**

Responsable du service
+32 (0)81 32 76 78
myriam.dauby@unessa.be

■ **Charlotte Beaudry**

+32 (0)2 609 54 79
charlotte.beaudry@unessa.be

■ **Bénédicte Canivez**

+32 (0)2 315 32 87
benedicte.canivez@unessa.be

■ **Thomas Rabolli**

Service Formation & juridique
+32 (0)81 32 76 81
thomas.rabolli@unessa.be

■ **Marc Van Overstraeten**

+32 (0)81 32 76 84
marc.vanoverstraeten@unessa.be

■ **Barbara Van Sluys**

+32 (0)81 32 76 79
barbara.vansluys@unessa.be

Service économique

■ **Isabelle Martin**

+32 (0)81 32 76 85
isabelle.martin@unessa.be

■ **Christophe Rossini**

+32 (0)81 32 76 64
christophe.rossini@unessa.be

■ **Astrid Similon**

+32 (0)81 32 76 89
astrid.similon@unessa.be

Service éthique et société

■ **Thérèse Hebbelinck**

+32 (0)81 32 76 74
therese.hebbelinck@unessa.be

■ **Jean-Michel Longneaux**

Rédacteur en chef Ethica Clinica
+32 (0)81 32 76 82
jean-michel.longneaux@unessa.be

Service IDC (Information - Documentation - Communication)

■ **Jean-François Bodarwé**

Responsable du service
Service Presse
+32 (0)81 32 76 87
jean-francois.bodarwe@unessa.be

■ **Nadine Cheppe**

+32 (0)81 32 76 68
nadine.cheppe@unessa.be

■ **Anne-Françoise Denamur**

+32 (0)81 32 76 66
anne-francoise.denamur@unessa.be

■ **Ségolène Jacquemin**

+32 (0)2 609 54 75
segolene.jacquemin@unessa.be

■ **Thierry Lebrun**

+32 (0)81 32 76 69
thierry.lebrun@unessa.be

Conseils et relations politiques

■ **Denis Henrard**

+32 (0)81 32 76 60
+32 (0)485 68 62 65
denis.henrard@unessa.be



Service innovation, études et projets

■ **Tommaso Grimaldi**

Responsable du service
+32 (0)2 609 54 89
tommaso.grimaldi@unessa.be

■ **Bernard Antoine**

+32 (0)2 609 54 82
bernard.antoine@unessa.be

■ **Charlotte Bournonville**

+32 (0)2 609 54 81
charlotte.bournonville@unessa.be

■ **Sarah Descheemaeker**

+32 (0)2 640 44 07
sarah.descheemaeker@unessa.be

■ **Nadia Mathis**

+32 (0)2 609 54 80
nadia.mathis@unessa.be

Service Informatique et BI

■ **Fabian Ceressia**

Responsable du service
+32 (0)81 32 76 71
fabian.ceressia@unessa.be

■ **Mustapha Boudount**

+32 (0)81 35 42 81
mustapha.boudount@unessa.be

■ **Christian Czerwinski**

+32 (0)81 32 76 77
christian.czerwinski@unessa.be

Services Administration et finances

■ **Nicolas Legrand**

Responsable du service
+32 (0)81 32 76 83
nicolas.legrand@unessa.be

■ **Charles Dilley**

+32 (0)2 609 54 77
charles.dilley@unessa.be

■ **Claude Thomé**

+32 (0)81 32 76 63
claudio.thome@unessa.be

Service Ressources humaines

■ **Elisabeth Masurel**

Responsable du service
+32 (0)2 315 32 86
elisabeth.masurel@unessa.be

■ **Denis Henrard**

+32 (0)81 32 76 60
+32 (0)485 68 62 65
denis.henrard@unessa.be

■ **Thomas Rabolli**

+32 (0)81 32 76 81
thomas.rabolli@unessa.be

Secrétariat

■ **Sébastien Druet**

+32 (0)81 32 76 62
sebastien.druet@unessa.be

■ **Aline Dupont**

+32 (0)609 54 70
aline.dupont@unessa.be

■ **Maurane Golisano**

+32 (0)2 315 32 90
maurane.golisano@unessa.be

■ **Suzana Pacheco Bernardino**

+32 (0)2 609 54 87
suzana.pacheco@unessa.be

■ **Soledad Quille**

+32 (0)2 265 90 52
soledad.quille@unessa.be

■ **Diana Restrepo**

+32 (0)2 609 54 86
diana.restrepo@unessa.be

■ **Françoise Zicot**

+32 (0)81 32 76 60
francoise.zicot@unessa.be



Service infrastructures, logistique et SIPP

Christophe Michel ■

Responsable du service
+32 (0)81 32 76 88
christophe.michel@unessa.be

Manu Dutron ■

+32 (0)81 32 76 60
françoise.zicot@unessa.be

Laurence Masset ■

+32 (0)81 32 76 60
françoise.zicot@unessa.be

Mihie Shehi ■

Prescillia Vantrimpont ■

+32 (0)81. 32 76 60
françoise.zicot@unessa.be

Entrées en fonction en 2020

Prescilla VANTRIMPONT

Lila JORIS

Hélène DERBAUDRENGHIEN

Charlotte BOURNONVILLE

Daphné SCHEPPERS

Mustapha BOUDOUNT

Marine LANOY

Départs en 2020

Carine DESCAMPS

Guillaume MARCHAND

Isabelle GASPARD

Laurence ETIENNE

Chantal CASTERMANS



COLO PHON

Nadine Cheppe
Ségolène Jacquemin
Jean-François Bodarwé **Conception**

Nadine Cheppe
Anne-Françoise Denamur
Ségolène Jacquemin
Elisabeth Masurel
Jean-François Bodarwé **Rédaction finale**

Nadine Cheppe
Ségolène Jacquemin
Jean-François Bodarwé **Mise en page**

Anne-Françoise Denamur
Thierry Lebrun **Relecture**

[Freepik](#)
[Pexel](#)
[Pixabay](#)
[Unsplash](#) **Crédit photos/illustrations**

Christophe Happe, Chaussée de Marche 604, 5101 Erpent **Éditeur responsable**



**UNESSA est implantée à Erpent (Namur)
et dispose de deux sites à Bruxelles.**

**Siège social
Chaussée de Marche, 604
5101 Erpent
+32 (0)81.32.76.60**

**Chaussée de Boondael, 6 boîte 14
1050 Bruxelles
+32 (0)2.648.69.16
+32 (0)2.640.44.07**

**Rue Belliard, 23a
1040 Bruxelles
+32 (0)2.230.30.27**

info@unessa.be

www.unessa.be



UNESSA